

Arrêté du 6 février 2013 relatif à la création de la spécialité « tailleur de pierre » du certificat d'aptitude professionnelle et fixant ses modalités de délivrance

NOR: MENE1303575A

Version consolidée au 8 juillet 2016

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles D. 337-1 à D. 337-25-1 ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003, modifié par arrêté du 8 janvier 2010, fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative bâtiment, travaux publics, matériaux de construction en date du 4 juillet 2012,

Arrête :

Article 1

Il est créé la spécialité « tailleur de pierre » du certificat d'aptitude professionnelle dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Article 2

Le référentiel des activités professionnelles, le référentiel de certification de cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle sont définis respectivement en annexe I a et annexe I b au présent arrêté.

Article 3

La préparation à cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle comporte une période de formation en milieu professionnel de quatorze semaines définie en annexe II au présent arrêté.

Article 4

Cette spécialité de certificat d'aptitude professionnelle est organisée en six unités obligatoires et une unité facultative qui correspondent à des épreuves évaluées selon les modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III b au présent arrêté.

Les unités constitutives du diplôme et la définition des épreuves sont fixées respectivement en annexe III a et en annexe IV au présent arrêté.

Article 5

Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il se présente à l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article D. 337-10 du code de l'éducation.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit. Il précise également s'il souhaite se présenter à l'épreuve facultative.

En outre, lors de la confirmation d'inscription, les candidats doivent fournir une attestation de formation relative à l'utilisation des échafaudages de pied conformément à la recommandation R. 408 de la Caisse nationale de l'assurance maladie et des travailleurs salariés (CNAMTS), annexe V.

En l'absence de cette attestation, les candidats ne seront pas admis à se présenter à l'examen.

Article 6

Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 25 octobre 2002 modifié portant création du certificat d'aptitude professionnelle « tailleur de pierre-marbrier du bâtiment et de la décoration », et les unités de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté sont fixées en annexe V au présent arrêté.

Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté du 25 octobre 2002 modifié précité est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Article 7

Les candidats de la spécialité « marbrier du bâtiment et de la décoration » du certificat d'aptitude professionnelle ajournés à l'examen conservent sur leur demande les notes obtenues à l'épreuve professionnelle commune EP1 pour se présenter à l'examen de la spécialité « tailleur de pierre » du certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté, dans la limite de cinq ans à compter de leur date d'obtention.

Les candidats titulaires de la spécialité « marbrier du bâtiment et de la décoration » du certificat d'aptitude professionnelle sont dispensés de l'épreuve commune EP 1 de la spécialité « tailleur de pierre » du certificat d'aptitude professionnelle défini par le présent arrêté.

Article 8

La première session d'examen de la spécialité « tailleur de pierre » du certificat d'aptitude professionnelle, régie par les dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2015.

Article 9

Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Annexes

Les annexes seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale sur le site <http://www.education.gouv.fr> et le site du CNDP : <http://www.cndp.fr/outils-doc>.

Fait le 6 février 2013.

Pour le ministre et par délégation :

Le directeur général

de l'enseignement scolaire,

J.-P. Delahaye

- CONTEXTE PROFESSIONNEL :

I .1 - Domaine d'intervention :

Le titulaire de la spécialité *Tailleur de pierre* de certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel qualifié qui exerce son métier dans les entreprises du bâtiment ou des carrières et matériaux.

Il peut intervenir dans les entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques.

Dans le bâtiment, il contribue à la construction, à la rénovation et à la restauration d'ouvrages de toute nature où ses compétences sont requises : maisons, immeubles collectifs, bureaux, bâtiments industriels et commerciaux, « ouvrages du patrimoine » relevant du secteur public comme du secteur privé.

Il réalise des ouvrages variés : élévation de murs et parois, revêtement de façades, décoration, ornementation, escaliers, cheminées, aménagement d'intérieur et d'extérieur ...

Il met en œuvre un matériau naturel qu'il taille manuellement et à l'aide de machines. Il travaille aussi bien le granit que le calcaire ou le grès, selon l'ouvrage à produire et, parfois, la région où il est réalisé.

I . 2 - Secteur d'activité économique :

Le secteur d'activité économique regroupe des entreprises dans les domaines suivants :

- l'extraction de la pierre
- le travail de la pierre
- le monument commémoratif
- le monument historique

Les entreprises de ce secteur sont majoritairement de petites entreprises, bien que l'on trouve des entreprises de toutes tailles voire d'envergure nationale. On évalue le nombre d'entreprises du secteur à 20 000 en France.

L'activité se situe dans l'exécution de travaux neufs mais aussi dans le cadre d'opérations de rénovation ou de restauration selon l'évolution des marchés du secteur ; dans certains cas, cela comprend des travaux de démolition réalisés sous le contrôle de la hiérarchie.

La variété de l'activité est également due à la diversité des pierres utilisées, le sol français recelant plusieurs centaines de pierres différentes : calcaires, marbrières, granits, grès, ...

I . 3 - Place dans l'organisation de l'entreprise et conditions d'exercice de l'emploi :

Le tailleur de pierre exerce son activité sous les ordres de sa hiérarchie et au contact d'autres intervenants dans l'acte de construire.

Les activités du tailleur de pierre s'exercent sur chantier en plein air mais aussi dans des locaux clos et couverts. Dans certains cas, les locaux dans lesquels il doit intervenir restent occupés pendant les travaux.

Le titulaire de la spécialité *Tailleur de pierre* de certificat d'aptitude professionnelle peut être en relation à l'atelier et sur le chantier avec :

- des représentants des autres corps d'état et des fournisseurs,
- des représentants des clients et du maître d'œuvre (architectes, décorateurs, contrôleurs techniques).

L'exercice de l'activité exige un certain niveau d'autonomie mais aussi le sens du travail en équipe.

Les chantiers sont de plus en plus mécanisés, le déplacement des blocs de pierre, des tranches, des produits finis ou semi-ouvrés faisant appel à des engins de levage et de manutention.

L'activité est exercée en toutes circonstances dans le cadre du respect des règles professionnelles relatives à la mise en œuvre des matériaux (DTU – Normes – Avis techniques) mais aussi des règles de sécurité (conduite en sécurité d'engin élévateur, travail en hauteur, port des équipements individuels de protection, ...) et plus globalement de la protection collective sur les chantiers.

Les impératifs de qualité contraignent à un exercice permanent du contrôle de son travail.

Enfin, l'activité implique des déplacements liés aux chantiers selon un rythme variant avec l'importance de ceux-ci et l'organisation de l'entreprise.

II - CHAMPS D'ACTIVITE :

Le titulaire de la spécialité *Tailleur de pierre* de certificat d'aptitude professionnelle participe à la fonction réalisation. Il travaille selon les instructions de son supérieur hiérarchique en respectant la définition et les prescriptions de l'ouvrage à réaliser.

Il est en contact avec les entreprises du bâtiment, les architectes, les sculpteurs. Ses activités sont multiples. Parmi les plus importantes, on compte le tracé, la taille, le débit, la pose, le ravalement et la « stéréotomie » (géométrie descriptive), le dallage, le revêtement.

Il peut intervenir dans toutes les phases de travail, du débit de la pierre à la pose. Il doit tirer le meilleur parti d'un bloc venant de la carrière pour réaliser des éléments tels que :

- dans la construction proprement dite : parois, murs, encadrements de portes et fenêtres, voûtes, balcons, dallages, escaliers, ...
- dans la décoration d'intérieur et d'extérieur : façades, corniches, cheminées, dallages, décoration...
- dans le mobilier d'extérieur, dont celui pour l'aménagement urbain
- dans l'activité funéraire, principalement pour des monuments.

Les traditions locales de construction conduisent également à la mise en œuvre fréquente de certains matériaux sur des ouvrages ou selon des méthodes spécifiques, en fonction de la nature des pierres utilisées. Les évolutions technologiques font apparaître des produits nouveaux (dont les composites) et des matériels conventionnels et numériques.

Les activités principales sont :

en atelier :

- tracer des épures, des croquis d'éléments d'ouvrages simples
- débiter, tailler, assembler, réaliser les finitions
- conduire des machines et équipements, en assurer l'entretien élémentaire et la maintenance de premier niveau.

sur chantier :

- réaliser la pose des éléments d'ouvrages préparés en atelier
- réaliser des travaux de restauration de pierre
- réaliser des travaux de ravalement

Les matériaux utilisés sont sous forme de :

- blocs de pierre issus de la carrière ou en réemploi
- tranches
- produits semi-ouvrés

III - CLASSIFICATION DU DIPLOME ET NIVEAU DE QUALIFICATION :

Ce diplôme se situe au niveau V de la nomenclature interministérielle des niveaux de formation.

Le titulaire de la spécialité *Tailleur de pierre* de certificat d'aptitude professionnelle est un ouvrier professionnel niveau II (OP2), relevant des conventions collectives des ouvriers du bâtiment.

IV - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le titulaire de la spécialité *Tailleur de pierre* de certificat d'aptitude professionnelle peut poursuivre une formation professionnelle en suivant une préparation à :

- un CAP *Marbrier du bâtiment et de la décoration*
- un Brevet Professionnel *Métiers de la Pierre*
- un Baccalauréat Professionnel
- un Brevet des métiers d'art
-

Au cours de sa carrière, ses compétences peuvent lui permettre d'évoluer vers des responsabilités accrues ou une spécialisation.

GLOSSAIRE

APD : Avant-projet définitif
APS : Avant-projet sommaire
CACES : Certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité
CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
CCAP : Cahier des clauses administratives particulières
CCTP : Cahier des clauses techniques particulières
CD REEF : version sur disque compact du « Recueil des éléments utiles à l'établissement et à l'exécution des projets et marchés de bâtiments en France »
CHSCT : Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CPT : Cahier des prescriptions techniques
CSTB : Centre scientifique et technique du bâtiment
DAO : Dessin assisté par ordinateur
DCE : Dossier de consultation des entreprises
DDT ou DDTM : Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)
DICT : Déclaration d'intention de commencement de travaux
DIUO : Document d'intervention ultérieure sur l'ouvrage
DOE : Dossier des ouvrages exécutés
DQE : Devis quantitatif et estimatif
DTU : Document technique unifié
EDR : Élément de remplissage
EP : Eaux pluviales
EPI : Équipement de protection individuelle
ERP : Établissement recevant du public
FAO : Fabrication assistée par ordinateur
FDS : Fiches de données de sécurité
FDES : Fiches de données environnementales et de sécurité
IGH : Immeuble de grande hauteur
INRS : Institut national de recherche et de sécurité
IPS : Instructions permanentes de sécurité
NGF : Nivellement général de la France
NF : Norme Française
OPPBTP : Organisme professionnel pour la prévention dans le bâtiment et les travaux publics
PAE : Plan d'assurance environnement
PAQ : Plan d'assurance qualité
PERT : Système d'élaboration de plannings (Program evaluation and review technic)
PGC SPS : Plan général de coordination, de sécurité, de protection et de santé
PPSPS : Plan particulier de sécurité et de protection de la santé
PRAP : Prévention des risques liés à l'activité physique
SAV : Service après-vente
SST : Sauveteur secouriste du travail
SGH : Système Global Harmonisé
TMS : troubles musculo-squelettiques
UPEC : Indices de performance des sols et revêtements de sols (usure, poinçonnement, tenue à l'eau, tenue aux agents chimiques)
VMC : Ventilation mécanique contrôlée

Référentiel des activités professionnelles

PRESENTATION DES FONCTIONS ET DES TÂCHES

FONCTION REALISATION	
ACTIVITES	TÂCHES
- 1 - PREPARATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 1.1 : Interpréter et exploiter un plan, un croquis, un calepin - Tâche 1.2 : Établir une fiche de débit - Tâche 1.3 : Établir un tracé professionnel simple - Tâche 1.4 : Contrôler un bloc ou une tranche en vue du débit
- 2 - FABRICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 2.1 : Manutentionner les pierres manuellement - Tâche 2.2 : Manutentionner les pierres mécaniquement - Tâche 2.3 : Vérifier l'état de la machine de débit - Tâche 2.4 : Régler, paramétrer la machine de débit - Tâche 2.5 : Débiter un bloc, une tranche - Tâche 2.6 : Stocker les éléments débités - Tâche 2.7 : Contrôler et positionner l'élément à usiner - Tâche 2.8 : Conduire l'usinage - Tâche 2.9 : Repérer et stocker les éléments usinés - Tâche 2.10 : Organiser et préparer le poste de taille - Tâche 2.11 : Préparer l'outillage de taille - Tâche 2.12 : Tracer les panneaux sur la pierre - Tâche 2.13 : Tailler un élément - Tâche 2.14 : Stocker l'élément taillé
- 3 - MISE EN ŒUVRE 3.1 - OUVRAGES NEUFS	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 3.1.1 : Organiser et préparer le poste de travail sur chantier - Tâche 3.1.2 : Préparer l'outillage de chantier - Tâche 3.1.3 : Planter un ouvrage simple - Tâche 3.1.4 : Réaliser et positionner un étalement et/ou un coffrage - Tâche 3.1.5 : Préparer le mortier de pose - Tâche 3.1.6 : Mettre en œuvre des éléments d'ouvrages - Tâche 3.1.7 : Réaliser les finitions - Tâche 3.1.8 : Nettoyer le poste de travail
- 3 - MISE EN ŒUVRE 3.2 - RESTAURATION - RENOVATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 3.2.1 : Organiser et préparer le poste de travail - Tâche 3.2.2 : Préparer l'outillage spécifique - Tâche 3.2.3 : Localiser une partie d'ouvrage ou un élément à restaurer - Tâche 3.2.4 : Déposer et/ou refouiller la pierre - Tâche 3.2.5 : Réaliser un étalement et/ou un coffrage - Tâche 3.2.6 : Préparer le mortier de pose - Tâche 3.2.7 : Poser des éléments - Tâche 3.2.8 : Réaliser les finitions - Tâche 3.2.9 : Nettoyer le poste de travail
- 3 - MISE EN ŒUVRE 3.3 - RAVALEMENT	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 3.3.1 : Organiser et préparer le poste de travail pour un ravalement - Tâche 3.3.2 : Préparer l'outillage de ravalement - Tâche 3.3.3 : Organiser un poste de travail sur échafaudage - Tâche 3.3.4 : Retraiter un élément - Tâche 3.3.5 : Rejointoyer - Tâche 3.3.6 : Réaliser des raccords de profils - Tâche 3.3.7 : Appliquer une patine, un badigeon ou une eau forte
- 3 - MISE EN ŒUVRE 3.4 - TRAVAUX DE MAÇONNERIE ASSOCIÉS A LA PIERRE	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 3.4.1 : Préparer un liant, un enduit - Tâche 3.4.2 : Réaliser un raccord d'enduit à proximité de la pierre posée - Tâche 3.4.3 : Réaliser une reprise de moellons, un liaisonnement avec l'existant - Tâche 3.4.4 : Réaliser un raccord avec une maçonnerie de briques - Tâche 3.4.5 : Réaliser un raccord de dallage - Tâche 3.4.6 : Réaliser un raccord de plâtre - Tâche 3.4.7 : Réaliser un ouvrage en béton armé associé aux éléments en pierre
- 4 - CONTRÔLE	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 4.1 : Vérifier la matière d'œuvre et les matériels mis à disposition - Tâche 4.2 : Contrôler sa production - Tâche 4.3 : Assurer la maintenance des machines et outillages
- 5 - COMMUNICATION	<ul style="list-style-type: none"> - Tâche 5.1 : Rendre compte de son intervention et informer le client

Définition des niveaux d'implication.

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, dans la réalisation d'une tâche simple.

Fonction : REALISATION

Activité 1 : PREPARATION

Tâche 1.1 : Interpréter et exploiter un plan, un croquis, un calepin

Niveau d'implication ² ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de travail
 - des fichiers numériques nécessaires
 - de la description des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
 - des plans ou croquis
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (manutention, débit)
- Les documents sont fournis sur supports papier ou numériques

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les données utiles sont toutes identifiées et relevées

Fonction : REALISATION

Activité 1 : PREPARATION

Tâche 1.2 : Etablir une fiche de débit

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour des éléments simples :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de travail
 - des fichiers numériques nécessaires
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
 - des plans ou croquis
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (manutention, débit)
- Les documents sont fournis sur supports papier ou numériques

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La fiche de débit est exploitable

Fonction : REALISATION

Activité 1 : PREPARATION

Tâche 1.3 : Etablir un tracé professionnel simple

Niveau d'implication 2 ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour un panneau ou une moulure (déformation simple) :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de travail
 - des fichiers numériques nécessaires
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
 - des plans ou croquis
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (manutention, débit)
- Les documents sont fournis sur supports papier ou numériques

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le tracé (panneau, moulure, vraie grandeur) est exploitable et conforme aux données

Fonction : REALISATION

Activité 1 : PREPARATION

Tâche 1.4 : Contrôler un bloc ou une tranche en vue du débit

Niveau d'implication **2** ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de travail
 - des fichiers numériques nécessaires
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
 - des plans ou croquis
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (manutention, débit)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les caractéristiques du bloc sont vérifiées (nature de la pierre, sens du lit, caractéristiques, dimensions capables, défauts éventuels, ...)
- Les informations nécessaires sont exploitées.
- Les anomalies sont identifiées et signalées.

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.1 : Manutentionner les pierres manuellement

3

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de travail
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
 - Le matériel mis à disposition (manutention, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les gestes et les postures sont adaptés
- Les masses sont correctement estimées
- Les moyens sont adaptés aux masses
- Les moyens de sécurité (E.P.C., E.P.I.) sont adaptés, respectés et utilisés
- Les déplacements et les cheminements sont repérés et sécurisés
- Les moyens de protection sont adaptés à l'état de l'élément
- Les éléments manutentionnés sont acheminés à destination et positionnés sans dégradation

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.2 : Manutentionner les pierres mécaniquement

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de travail
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (manutention, sécurité)
- Les moyens mécaniques de manutention et leur conducteur

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les signes conventionnels de guidage sont utilisés
- Le positionnement du guide permet d'évoluer en toute sécurité
- Les déplacements et les cheminements sont repérés et sécurisés
- Les moyens de protection sont adaptés à l'état de l'élément
- Les éléments manutentionnés sont acheminés à destination et positionnés sans dégradation

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.3 : Vérifier l'état de la machine de débit

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le bon état de fonctionnement de la machine est vérifié
- La machine est adaptée au travail prévu
- L'entretien est assuré
- Les anomalies éventuelles sont signalées

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.4 : Régler, paramétrer la machine de débit

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le matériau est correctement mis en position
- Les réglages permettent un débit conforme à la fiche
- Les incidents éventuels sont signalés

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.5 : Débiter un bloc, une tranche

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La machine est correctement conduite
- Les règles de sécurité sont respectées
- Les pierres sont repérées
- Les E.P.I sont utilisés
- Le débit est conforme à la fiche
- Les déchets sont triés et évacués

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.6 : Stocker les éléments débités

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'élément est correctement identifié
- La palettisation est correctement effectuée
- La protection des éléments est assurée
- Le conditionnement est correctement effectué en fonction de sa destination

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.7 : Contrôler et positionner l'élément à usiner

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les éléments sont correctement mis en position
- Les aléas sont signalés
- Le positionnement permet l'usinage

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.8 : Conduire l'usinage

Niveau d'implication 2 ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les règles de sécurité sont respectées
- Les E.P.I sont utilisés
- La machine est correctement conduite
- Les incidents éventuels sont signalés
- Les déchets sont triés et évacués

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.9 : Repérer et stocker les éléments usinés

Niveau d'implication **2** ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Le matériel mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'élément est correctement identifié et repéré
- La palettisation est correctement effectuée
- La protection des éléments est assurée
- Le conditionnement est correctement effectué en fonction de sa destination

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.10 : Organiser et préparer le poste de taille

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des panneaux, plans et croquis
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation du poste de travail permet le travail en toute sécurité (E.P.I., aspiration, ...)
- L'élément est stabilisé et positionné de manière optimale

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.11 : Préparer l'outillage de taille

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des panneaux, plans et croquis
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage (traditionnel, pneumatique et électro-portatif)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le choix de l'outillage est adapté au travail demandé
- Les outils sont entretenus (affûtage, nettoyage, ...)

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.12 : Tracer les panneaux sur la pierre

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des panneaux, plans et croquis
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les tracés sont précis et conformes au panneau ou au plan

Fonction : REALISATION

Activité 2 : FABRICATION

Tâche 2.13 : Tailler un élément

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des panneaux, plans et croquis
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La taille est conforme au tracé et à l'aspect final demandé
- Les tolérances sont respectées (par rapport aux normes en vigueur)
- Les déchets sont régulièrement évacués
- Le poste de travail reste praticable en toute sécurité

Fonction : REALISATION

Activité 2°: FABRICATION

Tâche 2.14 : Stocker l'élément taillé

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - de la fiche de débit
 - des panneaux, plans et croquis
 - des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les supports préparés pour le stockage sont aptes à recevoir les éléments en sécurité
- Le conditionnement est réalisé en fonction de la destination des éléments
- L'aire de stockage est maintenue propre et dégagée
- Le repérage, la protection, la stabilisation sont assurés

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.1 : Organiser et préparer le poste de travail sur chantier

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation du poste de travail permet le travail en toute sécurité, l'environnement est protégé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.2 : Préparer l'outillage de chantier

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour des opérations de levage et pose :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le choix de l'outillage est adapté au travail demandé
- Les outils sont entretenus (affûtage, nettoyage, ...)

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.3 : Implanter un ouvrage simple

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'implantation est conforme au plan
- L'implantation est correctement réalisée

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.4 : Réaliser et positionner un étaielement et/ou un coffrage

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'étaielement et/ou le coffrage respecte(nt) les prescriptions de mise en œuvre
- L'étaielement et/ou le coffrage permet (tent) la pose des éléments d'ouvrage en toute sécurité
- Les moyens sont adaptés à la situation

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.5 : Préparer le mortier de pose

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - des plans et croquis, des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le mortier de pose est adapté au cahier des charges du chantier (composition et quantité)
- Les conditions climatiques sont prises en compte

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.6 : Mettre en œuvre des éléments d'ouvrages

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La mise en œuvre est conforme au cahier des charges et au dossier du chantier
- Les conditions climatiques sont prises en compte
- Les anomalies sont signalées
- La stabilité de l'ouvrage est assurée jusqu'à la réception
- L'ouvrage est protégé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.7 : Réaliser les finitions

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les finitions sont conformes au cahier des charges et au dossier du chantier
- Les conditions climatiques sont prises en compte
- L'ouvrage est protégé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.1 : OUVRAGES NEUFS

Tâche 3.1.8 : Nettoyer le poste de travail

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les déchets sont triés et évacués
- Le poste de travail et les outils sont nettoyés

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.1 : Organiser et préparer le poste de travail

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation du poste de travail permet le travail en toute sécurité, les abords sont protégés

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.2 : Préparer l'outillage spécifique

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour des opérations de levage, pose et reprise :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le choix de l'outillage est adapté au travail demandé
- Les outils sont entretenus (nettoyage, ...)

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.3 : Localiser une partie d'ouvrage ou un élément à restaurer

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'élément à restaurer est correctement localisé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION – RENOVATION

Tâche 3.2.4 : Déposer et/ou refouiller la pierre

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La dépose est effectuée en respectant la stabilité de l'ouvrage et de son environnement ainsi que la sécurité
- Lors d'une dépose en conservation, les éléments ou les ouvrages sont repérés, identifiés, protégés et stockés
- Le refouillement permet l'incrustement

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.5 : Réaliser un étaielement et/ou un coffrage

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le coffrage et/ou l'étaielement simple permet(tent) la dépose en toute sécurité en fonction du plan donné
- L'étaielement et/ou le coffrage permet(tent) la pose des éléments d'ouvrage en toute sécurité
- Les moyens sont adaptés à la situation

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.6 : Préparer le mortier de pose

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le mortier de pose est adapté au cahier des charges du chantier (composition et quantité)
- Les conditions climatiques sont prises en compte

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.7 : Poser des éléments

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation permet le travail en toute sécurité
- La mise en œuvre est conforme au cahier des charges et au dossier du chantier
- Les conditions climatiques sont prises en compte
- Les anomalies sont signalées
- La stabilité de l'ouvrage est assurée
- L'ouvrage est protégé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.8 : Réaliser les finitions

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les finitions sont conformes au cahier des charges et au dossier du chantier
- Les conditions climatiques sont prises en compte
- L'ouvrage est protégé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.2 : RESTAURATION - RENOVATION

Tâche 3.2.9 : Nettoyer le poste de travail

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans et croquis des opérations à réaliser,
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage sont mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les déchets sont triés et évacués
- Le poste de travail et les outils sont nettoyés

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.1 : Organiser et préparer le poste de travail pour un ravalement

3

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation du poste de travail permet le travail en toute sécurité
- Les abords sont protégés

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.2 : Préparer l'outillage de ravalement

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le choix de l'outillage est adapté au travail demandé
- Les outils sont entretenus (affûtage, nettoyage, ...)

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.3 : Organiser un poste de travail sur échafaudage

3

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)
- Dispositifs de sécurité individuels et collectifs
- Recommandation R 408 du 10 juin 2004 (source CNAMTS)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- L'organisation du poste de travail permet le travail en toute sécurité
- L'environnement est protégé
- Les charges sont judicieusement réparties
- Les moyens sont adaptés à la situation

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.4 : Retailer un élément

Niveau d'implication **3** ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La retaille est conforme au tracé et à l'aspect final demandés
- Les tolérances sont respectées (par rapport aux normes en vigueur)
- Les tracés sont précis et conformes au panneau, au contre-panneau ou au plan
- Les déchets sont triés

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.5 : Rejointoyer

3
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le rejointoiement est conforme au cahier des charges et au dossier du chantier
- Les conditions climatiques sont prises en compte
- L'ouvrage est protégé

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.6 : Réaliser des raccords de profils

Niveau d'implication 2 ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour des raccords goujonnés, scellés, fixés, ... :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le profil est reconstitué dans le respect de l'existant
- L'ouvrage est maintenu (goujonné, scellé, fixé, ...),
- Les matériaux utilisés sont compatibles avec l'ouvrage

Fonction : REALISATION

Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.3 : RAVALEMENT

Tâche 3.3.7 : Appliquer une patine, un badigeon ou une eau forte

Niveau d'implication 2 ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le produit appliqué est compatible avec le support
- La patine, le badigeon ou l'eau forte respectent les prescriptions

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.1 : Préparer un liant, un enduit

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le mortier d'enduit, le liant sont adaptés au cahier des charges du chantier (composition et quantité)
- Les conditions climatiques sont prises en compte

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.2 : Réaliser un raccord d'enduit à proximité de la pierre posée

2

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- La préparation du support permet l'application et l'adhérence de l'enduit
- Les épaisseurs sont conformes à l'existant
- L'aspect de finition est conforme à l'existant

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.3 : Réaliser une reprise de moellons, un liaisonnement avec l'existant **2**
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le tri des moellons permet d'obtenir l'aspect de finition recherché
- La mise en œuvre et l'aspect sont conformes à l'existant

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.4 : Réaliser un raccord avec une maçonnerie de briques

2

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le tri des briques permet d'obtenir l'aspect de finition recherché
- La mise en œuvre et l'aspect sont conformes à l'existant

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.5 : Réaliser un raccord de dallage

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le tri du dallage permet d'obtenir l'aspect de finition recherché
- La mise en œuvre et l'aspect sont conformes à l'existant

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.6 : Réaliser un raccord de plâtre

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Le dossier de chantier

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus (descriptif et quantitatif des surfaces et des matériaux)
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les dosages et les proportions sont respectés et conformes aux contraintes du chantier
- Les préparations sont homogènes
- La préparation du support permet une bonne adhérence
- Les épaisseurs sont conformes à l'existant
- L'aspect de finition est conforme à l'existant

Fonction : REALISATION

**Activité 3 : MISE EN ŒUVRE – 3.4 : TRAVAUX DE MAÇONNERIE
ASSOCIES A LA PIERRE**

Tâche 3.4.7 : Réaliser un ouvrage en béton armé associé aux éléments en pierre

2

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour une semelle, un chaînage, un linteau, ... :

- Les consignes écrites sont détaillées dans le dossier de chantier qui peut être composé :
 - du descriptif des travaux prévus
 - du quantitatif des surfaces et des matériaux
 - des plans des opérations à réaliser
 - des délais de réalisation
- Les consignes orales du chef de chantier ou de son responsable
- Les matériels et l'outillage mis à disposition (règles d'utilisation, sécurité)
- Les matériaux et produits (fiches techniques, consignes d'utilisation)

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Le coffrage tient compte des nus définitifs
- Le positionnement des armatures est conforme aux consignes
- Les dosages et les proportions sont respectés et conformes aux contraintes du chantier
- Les préparations sont homogènes
- La mise en œuvre du béton est conforme aux consignes

Fonction : REALISATION

Activité 4 : CONTROLE

Tâche 4.1 : Vérifier la matière d'œuvre et les matériels mis à disposition

2

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Plan d'exécution
- Descriptif des travaux et de la situation de l'ouvrage
- Bordereau de fabrication
- Machines, outillages, matériaux, éléments, matériels mis à disposition
- Equipements de protection individuelle et collective
- Carnet d'entretien et fiche technique matériel
- Fiche « contrôle qualité »

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les éléments et les matériels nécessaires sont disponibles (quantité et qualité)
- Les contrôles dimensionnels sont opérés
- Les aspects de surface sont reconnus
- Les veinages sont identifiés
- Les défauts sont pris en compte
- Le matériel est en état de fonctionnement
- Les outils et consommables (meules, fraises, abrasifs, ...) sont disponibles
- Le poste de travail est opérationnel et permet la production en sécurité
- Les anomalies sont signalées à la hiérarchie
- Les moyens de production prennent en compte l'ouvrage à réaliser (destination, dimension, état de surface, fonction, contexte d'intervention, situation, utilisation, ...)

Fonction : REALISATION

Activité 4 : CONTROLE

Tâche 4.2 : Contrôler sa production

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Eléments façonnés
Produits de nettoyage,
Lieu de stockage,
Cahier des charges,
Plans,
Outils de contrôle
Fiche qualité
Equipements de protection individuelle et collective

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les pièces réalisées sont dépourvues de toute impureté sur les faces et les chants
- Les pièces sont propres et correctement stockées
- Les pièces répondent à la commande (dimensions, états de surface, ...)
- Les contrôles sont assurés conformément au cahier des charges, aux plans et dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité,
- La fiche « qualité » est renseignée
- Les non-conformités sont signalées à la hiérarchie

Fonction : REALISATION

Activité 4 : CONTROLE

Tâche 4.3 : Assurer la maintenance des machines et outillages

3

Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

Pour effectuer la maintenance de 1er niveau :

- Réseaux d'alimentation et d'évacuation
- Machines et matériels
- Carnet d'entretien
- Fiche technique machine, ...
- Consignes écrites et orales
- Règles de sécurité et EPI
- Outillages et produits d'entretien
- Consommables
- Containers à déchets adaptés

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les réseaux d'alimentation et d'évacuation sont en état de fonctionnement, vérifiés et nettoyés
- La durée et la fréquence d'intervention sont respectées
- Le temps alloué est respecté par l'opérateur
- La maintenance de premier niveau est effectuée
- Les documents de maintenance sont renseignés
- L'état de coupe et l'usure de l'outillage des machines conventionnelles et numériques sont contrôlés
- Les outils et consommables sur les machines fixes et portatives sont remplacés et réglés
- L'outillage est affuté
- Le poste de travail est nettoyé après utilisation
- Les voies de circulation sont maintenues propres et dégagées.
- Les consignes particulières de sécurité sont respectées.
- Le port des EPI est respecté
- Les anomalies et les dysfonctionnements sont signalés à la hiérarchie
- Les déchets sont triés

Fonction : REALISATION

Activité 5 : COMMUNICATION

Tâche 5.1 : Rendre compte de son intervention et informer le client

2
Niveau d'implication ↗

CONDITIONS D'EXERCICE

Moyens et ressources disponibles :

- Consignes orales ou écrites
- Fiches horaires, qualité, matériels, matériaux consommables, ...
- Bloc-notes
- Moyens de communication adaptés

Contexte d'intervention :

Il travaille seul ou en équipe sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique sur tout type de chantier, en intérieur ou extérieur, neuf ou ancien, ou en atelier

RÉSULTATS ATTENDUS :

- Les comptes rendus sont précis et exploitables
- Les croquis sont exploitables
- Les informations demandées sont recueillies et transmises avec précision et pertinence
- Les autres intervenants sont identifiés
- Les anomalies sont signalées à la hiérarchie
- Les fiches faisant état des temps passés, des matériaux utilisés, des consommables, ... sont renseignées.
- Le message est fidèlement transmis au client ou à l'entreprise, le vocabulaire professionnel utilisé est adapté.
- Les consignes sont comprises et appliquées
- La participation au travail de l'équipe est pertinente et efficace.
- Les consignes de sécurité sont appliquées
- L'image du personnel, du métier et de l'entreprise est valorisée

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

PRESENTATION DES CAPACITES GENERALES ET DES COMPETENCES

CAPACITES GENERALES		COMPETENCES
C1	S'INFORMER SE DOCUMENTER	C1.1 Collecter et analyser des informations C1.2 Interpréter des informations – Rendre compte
C2	TRAITER DÉCIDER	C2.1 Traduire graphiquement une solution technique C2.2 Renseigner un document de préparation du travail C2.3 Préparer les outillages et les matériels C2.4 Organiser son poste de travail
C3	REALISER	C3.1 Préparer son travail C3.2 Manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé C3.3 Débiter un bloc, une tranche C3.4 Usiner un élément sur machine à commande numérique C3.5 Tailler un bloc C3.6 Mettre en œuvre des ouvrages neufs C3.7 Poser en restauration – Restaurer C3.8 Réaliser un ravalement C3.9 Réaliser des travaux de maçonnerie associés à la pierre C3.10 Traiter les déchets de chantier
C4	COMMUNIQUER	C4.1 Transmettre des informations C4.2 S'intégrer dans l'entreprise

MISE EN RELATION DES TACHES ET DES COMPÉTENCES

FONCTION REALISATION																					
			COMPETENCES																		
			SAVOIR-FAIRE		Collecter et analyser des informations	Interpréter des informations – Rendre compte	Traduire graphiquement une solution technique	Renseigner un document de préparation de travail	Préparer les outillages et les matériels	Préparer et organiser son poste de travail	Préparer son travail	Manutenionner un bloc, une tranche, un élément taillé	Débiter un bloc une tranche	Usiner un élément à la commande numérique	Tailler un bloc	Mettre en œuvre des ouvrages neufs	Restaurer – Poser en restauration	Réaliser un ravalement	Réaliser des travaux de maçonnerie associée à la pierre	Traiter les déchets de chantier	Transmettre des informations
ACTIVITES	TÂCHES ASSOCIEES		C1.1	C1.2	C2.1	C2.2	C2.3	C2.4	C3.1	C3.2	C3.3	C3.4	C3.5	C3.6	C3.7	C3.8	C3.9	C3.10	C4.1	C4.2	
PREPARATION	1	Interpréter et exploiter un plan, un croquis, un calepin	X	X	X	X	X	X													
	2	Établir une fiche de débit	X		X																
	3	Réaliser un tracé professionnel simple	X		X																
	4	Contrôler un bloc, une tranche en vue du débit	X	X							X										
MANUTENTION	1	Manutenionner des pierres manuellement ou mécaniquement					X	X	X	X											
	2	Guider un conducteur d'engin								X											
DEBIT	1	Vérifier la machine	X									X									
	2	Régler paramétrer la machine		X		X						X									
	3	Débiter un bloc, une tranche					X	X	X			X							X		
	4	Repérer et stocker les éléments débités											X						X		
USINAGE	1	Contrôler et positionner l'élément											X								
	2	Surveiller l'usinage											X						X		
	3	Repérer et stocker les éléments usinés											X						X		
TAILLE	1	Organiser et préparer le poste de travail	X											X							
	2	Préparer l'outillage					X	X						X							
	3	Tracer les panneaux sur la pierre	X											X							
	4	Tailler des éléments												X					X		
	5	Stocker les éléments												X					X		
MISE EN ŒUVRE D'OUVRAGES NEUFS	1	Organiser et préparer le poste de travail	X	X																	
	2	Préparer l'outillage de levage, pose et reprise					X	X	X	X											
	3	Localiser et implanter un ouvrage simple	X	X											X						
	4	Réaliser et positionner un étaielement et/ou un coffrage													X						
	5	Monter, utiliser, démonter un échafaudage							X	X											
	6	Préparer du mortier de pose													X						
	7	Mettre en œuvre les éléments d'ouvrage													X				X		
	8	Réaliser des finitions		X											X				X		
POSE EN RESTAURATION -RESTAURER	1	Organiser le poste de travail	X	X												X					
	2	Préparer l'outillage de levage, pose et reprise					X	X	X	X						X					
	3	Localiser une partie d'ouvrage ou élément à restaurer	X													X					
	4	Déposer et / ou refouiller la pierre						X	X							X			X		
	5	Réaliser un étaielement, un coffrage						X	X							X					
	6	Préparer un mortier de pose		X			X	X	X							X					
	7	Poser des éléments					X	X	X							X			X		
	8	Réaliser des finitions		X			X	X	X							X			X		

C1 : S'INFORMER, SE DOCUMENTER

COMPÉTENCE : C1.1

Collecter et analyser des informations

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U1	C1-1 1 Lire et décoder un plan d'ensemble et de détail.	Plan d'ensemble et de détail, calepin d'appareil	<ul style="list-style-type: none"> - Les volumes et les surfaces sont situés et nommés. - Les valeurs liées aux volumes et aux surfaces sont identifiées.
U1	C1-1 2 Lire et décoder un document technique.	Nomenclature, fiche de débit, devis quantitatif et estimatif, planning, normes.	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations utiles sont extraites et exploitées.
U2	C1-1 3 Relever des cotes.	Matériels de relevé d'architecture (matériel traditionnel et optique)	<ul style="list-style-type: none"> - Les relevés sont vérifiés et exploitables. - Le relevé comporte les indications de parements, lits, nus et joints.
U2	C1-1 4 Relever des cotes par rapport à une origine, un point d'altitude, une triangulation.	Plan d'ensemble et de détail, calepin d'appareil.	<ul style="list-style-type: none"> - Les croquis et les relevés sont exploitables.
U2	C1-1 5 Identifier des parements et des faces.	Plan d'ensemble et de détail, calepin d'appareil.	<ul style="list-style-type: none"> - L'identification est complète et précise.
U2	C1-1 6 Choisir des instruments et des surfaces de traçage.	Pour réaliser des épures et gabarits d'ouvrages courants : Plan d'ensemble et de détails, calepin d'appareil, matériel informatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Les instruments sont adaptés aux tracés à réaliser.
U2	C1-1 7 Identifier les préjudices d'aspect.	Catalogue, échantillons, plan d'assemblage, fiches techniques (taille, couleur, veinage ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Les préjudices sont identifiés et reconnus. - Les termes définis par les normes sont utilisés.

COMPÉTENCE : C1.2

Interpréter des informations, rendre compte

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C1-2 1 Recueillir les informations techniques nécessaires pour réaliser son ouvrage	Situation de travail (atelier ou chantier) Moyens de communication adaptés : écrit, oral	<ul style="list-style-type: none"> - Les informations collectées sont en relation avec le travail à exécuter. Elles sont exactes et complètes
U2	C1-2 2 Rendre compte de ses activités	Fiche de travail journalier Moyens de communication adaptés : écrit, oral	<ul style="list-style-type: none"> - Les renseignements sont précis et exploitables
U2	C1-2 3 Échanger avec les autres intervenants.	Situation de travail (atelier ou chantier) Moyens de communication adaptés : écrit, oral	<ul style="list-style-type: none"> - La communication est précise et adaptée à l'interlocuteur

C2 : TRAITER, DECIDER**COMPÉTENCE : C2.1****Traduire graphiquement une solution technique**

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U1	C2-1 1 Réaliser un croquis, une perspective cavalière, un dessin coté.	Matériel et support de traçage. Matériel informatique.	- Le tracé est de qualité. - La précision dimensionnelle est satisfaisante. - Les positions du brut et du fini sont matérialisées
U1	C2-1 2 Exploiter le modèle 3D d'une pièce unique ou d'un assemblage simple	Logiciel volumique 3D paramétré.	- Les données obtenues sont correctement reportées.
U1	C2-1 3 Repérer des parements ou des faces	Marques d'appareil et calepin.	- Le repérage est conforme au calepin.
U1	C2-1 4 Tracer une épure d'ouvrage courant.	Calepin et instruments de traçage. Surface de traçage plane et régulière.	- Les épures tracées sont complètes et précises. - Elles permettent la réalisation de panneaux et de profils précis.
U1	C2-1 5 Déterminer graphiquement une vraie grandeur.	Matériel et support de traçage. Matériel informatique.	- Les règles de correspondance entre les vues sont appliquées. - La vraie grandeur est déterminée avec une précision suffisante

COMPÉTENCE : C2.2**Renseigner un document de préparation du travail**

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U1	C2-2 1 Établir une fiche de débit.	Plan d'ensemble et de détails. Fiches papier Fiches sur tableur.	- Le quantitatif est précis et complet.
U1	C2-2 2 Utiliser un mode opératoire et inventorier les tâches.	Plan d'ensemble et de détails, fiche de débit et quantitatif.	- Le mode opératoire est respecté, en qualité demandée, dans un minimum de temps tout en appliquant les règles de sécurité.

COMPÉTENCE : C2.3	Préparer les outillages et les matériels
--------------------------	-------------------------------------------------

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C2-3 1 Adapter un matériel à un matériau.	Une machine fixe Les matériels et les matériaux. Fiches techniques des matériels. Notices des matériaux.	- Les outils choisis sont compatibles avec le matériau.
U2	C2-3 2 Choisir des protections adaptées.	Caractéristiques physiques des matériaux Fiches techniques des outillages.	- Les protections sont adaptées au matériau, au matériel et à l'ouvrage mis en œuvre.
U2	C2-3 3 Choisir des outils adaptés	Bordereau du matériel disponible (<i>manuel, électroportatif, pneumatique, hydraulique, ...</i>)	- Les outils sont adaptés et les règles de sécurité sont respectées.
U2	C2-3 4 Choisir un outillage de manutention	Matériels de manutention non motorisés.	- L'outillage choisi est adapté et conforme aux normes

COMPÉTENCE : C2.4	Organiser son poste de travail
--------------------------	---------------------------------------

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C2-4 1 Choisir des protections adaptées à l'ouvrage	Les matériels et les matériaux. Fiches techniques matériels. Notices des matériaux.	- Les protections sont adaptées au matériau, au matériel et à l'ouvrage mis en œuvre.
U2	C2-4 2 Choisir des protections adaptées à l'environnement	Caractéristiques physiques des matériaux	- La protection permet la sauvegarde de l'environnement.
U2	C2-4 3 Vérifier la conformité des matériels d'accès	Fiches techniques des outillages.	- Les matériels sont adaptés et conformes aux normes, - Les anomalies sont signalées

C3 : REALISER

COMPÉTENCE C3.1	Préparer son travail
------------------------	-----------------------------

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C3-1 1 Établir un tracé professionnel	Pour : <ul style="list-style-type: none"> - un tracé d'épure - un tracé de gabarit - un découpage de gabarit Dossier de travail pour panneau ou moulure Espace de travail adapté Matériaux nécessaires à disposition Support de traçage matériel Support de traçage numérique	<ul style="list-style-type: none"> - Le tracé, en vraie grandeur, est exact et exploitable - La précision du trait doit permettre la réalisation de l'ouvrage - Le repérage des faces est exact - Les axes sont obligatoirement repérés - Le calepinage et les lits sont repérés - La découpe respecte le tracé
U2	C3-1 2 Contrôler un bloc ou une tranche en vue du débit	Un bloc, une tranche Fiche de débit Parc de stockage Matériels de débit Matériels de manutention	<ul style="list-style-type: none"> - Les contrôles permettent la réalisation de l'ouvrage suivant les prescriptions - Les défauts sont repérés et signalés

COMPÉTENCE : C3.2	Manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé
--------------------------	---------------------------------------------------------------

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C3-2 1 Manutentionner les pierres	Pour la manutention manuelle ou mécanique : un bloc, une tranche, un élément taillé Les matériels de manutention Les matériels de protection individuelle et collective Les fiches et documents de vérification	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel de levage est adapté à la charge - Les défauts du matériel de levage sont repérés, identifiés et signalés - La réglementation en vigueur est respectée - Le calcul de la masse de la pierre est exact - Le parcours de la pierre est identifié, dégagé et exempt de tout risque d'incident. - Le balisage du chemin de roulement est effectué - La manutention est faite en toute sécurité - Les EPI sont utilisés - La protection des angles et des arêtes de la pierre est assurée - La stabilité de la pierre est assurée pendant et après le déplacement
U2	C3-2 2 Guider un conducteur d'engin	Un engin et son conducteur	<ul style="list-style-type: none"> - Les gestes conventionnels de guidage sont utilisés correctement - Le positionnement du guide permet d'évoluer en toute sécurité

COMPÉTENCE C3-3**Débiter un bloc, une tranche**

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C3-3 1 Vérifier les outils de coupe et organes de protection d'une machine	Débiteuse, tronçonneuse à chaîne, guillotine, haveuse, fil,..... Notices d'utilisation Livrets d'entretien Carnets de maintenance I.P.S.	<ul style="list-style-type: none"> - Le bon état de fonctionnement de la machine est vérifié - Le bon fonctionnement des organes de protection est vérifié - La capacité de coupe permet la découpe du bloc - La machine est adaptée au travail prévu - L'entretien est assuré - Les anomalies éventuelles sont signalées - L'aire de travail est dégagée, propre et exempte de tout risque d'incident
U2	C3-3 2 Régler, paramétrer la machine	Fiche de débit Machine de débit Notice d'utilisation de la machine Fiches techniques matériaux E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les paramètres sont correctement renseignés - Le compte rendu est exploitable - Les E.P.I. sont correctement utilisés
U2	C3-3 3 Débiter un bloc, une tranche	Un bloc, une tranche Fiche de débit Machine de débit Notice d'utilisation de la machine Fiches techniques matériaux E.P.I. Fiches de poste et I.P.S.	<ul style="list-style-type: none"> - Le débit est conforme à la fiche (équerrages, cotes et planéité) - La stabilité du bloc, de la tranche est assurée pendant le débit et après la découpe - Les règles d'utilisation du matériel sont respectées - Le point d'origine est défini - Les pertes sont minimisées - Les chutes réutilisables sont stockées - Les déchets sont évacués - Le repérage est conforme à la fiche de débit - La zone et le matériel sont nettoyés après le débit - Les fiches de poste et I.P.S sont respectées - Les E.P.I. sont correctement portés
U2	C3-3 4 Stocker les éléments débités	Des éléments débités Matériaux de protection et de calage Fiche de débit	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports de stockage sont préparés et sécurisés pour être aptes à recevoir les éléments - L'aire de stockage est propre et dégagée - La protection, le repérage, la stabilisation sont assurés - Le conditionnement réalisé est adapté à la destination

COMPÉTENCE C3.4	Usiner un élément sur machine à commande numérique
------------------------	-----------------------------------------------------------

Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C3-4 1 Positionner l'élément à usiner	Élément à usiner Outils de mesure Fiche de débit Centre d'usinage Fiche de contrôles Plan de la pièce Notice d'utilisation de la machine E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les contrôles permettent de valider la phase d'usinage - Les E.P.I. sont correctement portés - Le compte rendu est exploitable - L'élément est correctement positionné par rapport aux paramètres et aux axes - Le positionnement prend en compte les dimensions, les défauts et les couleurs - Le point origine est validé
U2	C3-4 2 Régler, paramétrer le centre d'usinage	Élément à usiner Fiche de débit Centre d'usinage Notice d'utilisation de la machine Fiches techniques matériaux E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les paramètres sont correctement renseignés
U2	C3-4 3 Usiner l'élément	Élément à usiner Fiche de débit Centre d'usinage Notice d'utilisation de la machine E.P.I. Fiche de poste et I.P.S	<ul style="list-style-type: none"> - La pièce usinée est conforme aux prescriptions - Les E.P.I. sont correctement portés - Les I.P.S. sont respectées - Les défauts ou les anomalies sont signalées
U2	C3-4 4 Repérer et stocker les éléments usinés	Eléments usinés Fiche de débit, numéro d'appareillage Connaissance de la destination	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les éléments sont correctement repérés - Les éléments sont correctement mis en place sur les supports - L'aire de stockage est maintenue propre et dégagée
U2	C3-4 5 Protéger les éléments stockés	Eléments usinés stockés Matériels de protection	<ul style="list-style-type: none"> - La protection, le repérage, la stabilisation sont assurés

COMPÉTENCE C3-5		Tailler un bloc	
Unité	Être capable de	Conditions de réalisation	Critères d'évaluation
U2	C3-5 1 Organiser et préparer le poste de travail	E.P.I. Cahier des charges Dossier de chantier Affichages obligatoires Document unique Plans d'évacuation	- L'organisation du poste de travail permet la taille en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
U2	C3-5 2 Préparer et vérifier l'outillage	Outillage traditionnel, Outillage pneumatique Outillage électro-portatif Alimentations électriques de chantier conformes. Cahier des charges Plans E.P.I. Notices d'utilisation et notices d'entretien	- Le choix de l'outillage permet de réaliser le travail demandé en prenant en compte toutes les contraintes du cahier des charges - Les outils sont affutés et vérifiés
U2	C3-5 3 Tracer des axes et points de référence sur la pierre	Bloc à tailler Cahier des charges Plans Outils de traçage	- Le tracé est précis, adapté au matériau et conforme aux plans
U2	C3-5 4 Tracer les panneaux sur la pierre	Bloc à tailler Panneaux Outils de traçage	- Le report des panneaux est précis, adapté au matériau
U2	C3-5 5 Tailler un élément	Bloc à tailler Cahier des charges Plans Panneaux E.P.I. Outils de taille manuelle Outils de taille mécanique Matériels de contrôle Bennes à déchets	- Les axes sont respectés - La méthode et les outils sont adaptés - Les contrôles permettent d'optimiser la taille - Les finitions sont réalisées - L'élément taillé est conforme au cahier des charges - Le poste de travail est nettoyé - L'outillage est vérifié, nettoyé et rangé - Les déchets sont triés et évacués
U2	C3-5 6 Stocker les éléments taillés	Eléments taillés Aire de stockage Matériels de protection et de calage Fiche de débit	- Les supports préparés pour le stockage sont aptes à recevoir les éléments en sécurité - Le conditionnement est réalisé en fonction de la destination des éléments - L'aire de stockage est maintenue propre et dégagée - La protection, le repérage, la stabilisation sont assurés

COMPÉTENCE C3.6		Mettre en œuvre des ouvrages neufs	
Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-6 1 Organiser et préparer le poste de travail sur chantier	E.P.C. E.P.I. Cahier des charges Dossier de chantier Affichages obligatoires Plans d'évacuation P.P.S.P.S	<ul style="list-style-type: none"> - Les abords sont sécurisés - Les anomalies sont repérées et signalées - L'organisation du poste de travail permet la pose en respectant les règles d'hygiène et de sécurité - L'environnement est protégé
U3	C3-6 2 Préparer l'outillage de levage, de pose et de reprise	Matériel de levage, de pose et de reprise Alimentations électrique de chantier conformes Cahier des charges Plans E.P.I. Notices d'utilisation et notices d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel préparé est adapté aux tâches à réaliser - Le choix de l'outillage permet de réaliser le travail demandé en prenant en compte toutes les contraintes du cahier des charges - Les matériels sont vérifiés - Les anomalies sont repérées et signalées
U3	C3-6 3 Implanter un ouvrage	Niveaux de référence Plans, calepins	<ul style="list-style-type: none"> - L'emplacement de l'élément est correctement positionné - Les tracés sont réalisés de façon à permettre le contrôle après mise en place de l'élément
U3	C3-6 4 Réaliser et positionner un étaielement et/ou un coffrage	Matériels d'étaielement Matériels et matériaux de coffrage	<ul style="list-style-type: none"> - L'étaielement et/ou le coffrage permet le bon positionnement de l'ouvrage en répartissant les charges
U3	C3-6 5 Préparer le mortier de pose	Consignes Notices d'emploi F.D.S.	<ul style="list-style-type: none"> - La composition du mortier est compatible avec le matériau du support et celui de l'ouvrage à poser - Les conditions climatiques sont prises en compte - La quantité est suffisante

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-6 6 Mettre en œuvre des éléments d'ouvrages	Ouvrage en éléments Ouvrage support Calepinage Matériel pour pose : - sur cales et fichages - sur lit de mortier - par coulage - par collage - par pose pelliculaire Matériel de manutention E.P.I. Mortier de pose Matériels de protection	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de pose est respecté - Le retrait des élingues est anticipé - L'élingage est correctement positionné sur la pierre - Aucun passage dans la zone de survol des charges n'est effectué - Les manutentions manuelles sont effectuées dans le respect des gestes et des postures - Les éléments sont correctement positionnés - Les dimensions de joints sont respectées - L'humidification des matériaux est en rapport avec les caractéristiques de la pierre - La protection des ouvrages contre les intempéries est assurée - Les éléments mis en œuvre sont solidaires entre eux et avec leur support
U3	C3-6 7 Réaliser les finitions	Ouvrage en place Cahier des charges Matériaux Fiches techniques Matériels d'application Outillage de finition E.P.I. Matériels de protection d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de prévention sont adaptés et utilisés - Les joints, surfaces et retouches sont conformes au cahier des charges - L'application est homogène - L'homogénéité de l'aspect est respectée - La protection permet la sauvegarde de l'ouvrage jusqu'à la réception - L'environnement est sauvegardé et restitué à l'identique
U3	C3-6 8 Nettoyer les matériels et le poste de travail	Matériels et outillages employés	<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels sont nettoyés et inventoriés - Le poste de travail est nettoyé - Les déchets sont triés et évacués

COMPÉTENCE C3.7		Poser en restauration – Restaurer	
Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-7 1 Organiser et préparer le poste de travail sur chantier de restauration	Pour une intervention en chantier de restauration : E.P.C. / E.P.I. Cahier des charges Dossier de chantier Affichages obligatoires Plans d'évacuation P.P.S.P.S	<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies sont repérées et signalées - Les abords sont sécurisés - L'organisation du poste de travail permet la pose en respectant les règles d'hygiène et de sécurité - L'environnement est protégé
U3	C3-7 2 Préparer l'outillage de levage, de pose et de reprise	Pour une intervention en chantier de restauration : Matériel de levage, de pose et de reprise Alimentations électriques de chantier conformes Dossier de travail E.P.I. Notices d'utilisation et notices d'entretien	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel préparé est adapté aux tâches à réaliser - Le choix de l'outillage permet de réaliser le travail demandé en prenant en compte toutes les contraintes du cahier des charges - Les matériels sont vérifiés - Les anomalies sont repérées et signalées
U3	C3-7 3 Localiser une partie d'ouvrage ou un élément à restaurer	Pour une intervention en chantier de restauration : Un ouvrage sur site Dossier de travail Niveaux de référence Plans, calepins	<ul style="list-style-type: none"> - La partie d'ouvrage ou l'élément est correctement localisé
U3	C3-7 4 Déposer et/ou refouiller la pierre	Pour une intervention en chantier de restauration : Un ouvrage sur site Matériel de levage, de pose et de reprise Aire de stockage Plans Consignes d'évacuation des déchets E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - La dépose respecte les prescriptions - Le stockage et le repérage sont respectés - Les consignes de stockage et/ou d'évacuation sont respectées - Le refouillement respecte les cotes prévues

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-7 5 Réaliser un étaielement et/ou un cintre en restauration	Pour une intervention en chantier de restauration : Un ouvrage sur site Plan de cintre Plan d'étaielement Consignes écrites et/ou orales Matériels Matériaux E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - Les anomalies de l'ouvrage sont repérées et signalées - L'étaielement est conforme aux prescriptions - Le cintre est conforme aux prescriptions - L'état du cintre et/ou du matériel d'étaielement sont contrôlés
U3	C3-7 6 Préparer le mortier de pose en restauration	Pour une intervention en chantier de restauration : Consignes Notices d'emploi F.D.S. E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - La composition du mortier est compatible avec le matériau du support et avec celui de l'élément mis en œuvre - Les conditions climatiques sont prises en compte - La quantité est suffisante
U3	C3-7 7 Mettre en œuvre les éléments en restauration	Pour une intervention en chantier de restauration : Ouvrage en éléments Ouvrage support Calepinage Matériel pour pose : <ul style="list-style-type: none"> - sur cales et fichages - sur lit de mortier - par coulage - par collage - par pose pelliculaire - en tiroir Matériel de manutention E.P.I. Mortier de pose Matériels de protection	<ul style="list-style-type: none"> - L'ordre de pose est respecté - Le retrait des élingues est anticipé - L'élingage est correctement positionné sur la pierre - Aucun passage dans la zone de survol des charges n'est effectué - Les manutentions manuelles sont effectuées dans le respect des gestes et des postures - Les éléments sont correctement positionnés - Les dimensions de joints sont respectées - L'humidification des matériaux est en rapport avec les caractéristiques de la pierre - La protection des ouvrages contre les intempéries est assurée - Le bouchon est intégré à l'existant - Les éléments mis en œuvre sont solidaires entre eux et avec leur support

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U2	C3-7 8 Réaliser les finitions en restauration	Pour une intervention en chantier de restauration : Pour des finitions : - lissées - brossées - grattées - à l'éponge - Cahier de charges Matériaux Fiches techniques Matériels d'application Outillage de finition E.P.I. Matériels de protection d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> - Les moyens de prévention sont adaptés et utilisés - Les joints sont conformes au cahier des charges - L'application est homogène - L'homogénéité de l'aspect est respectée - La protection permet la sauvegarde de l'ouvrage jusqu'à la réception
U3	C3-7 9 Nettoyer les matériels et le chantier	Pour une intervention en chantier de restauration : Matériels et outillages employés	<ul style="list-style-type: none"> - Les matériels sont nettoyés et inventoriés - Les déchets sont triés et évacués

COMPÉTENCE C3.8**Réaliser un ravalement**

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-8 1 Organiser et préparer le poste de travail	Pour un chantier de ravalement : E.P.C. E.P.I. Cahier des charges Dossier de chantier Les affichages obligatoires Plan d'évacuation P.P.S.P.S	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies sont repérées et signalées- Les numéros d'appels d'urgence sont connus- La présence des protections collectives est vérifiée (circulations des piétons, signalisation temporaire de chantier)- Les abords du chantier sont sécurisés- L'accessibilité du chantier est vérifiée- Les circulations déterminées sont respectées- Les recommandations de la fiche d'accueil sont respectées- L'organisation du poste de travail permet la pose en respectant les règles d'hygiène et de sécurité
U3	C3-8 2 Préparer l'outillage et le matériel nécessaire	Pour un chantier de ravalement : Le matériel de levage, de pose et de reprise disponible Alimentations électriques de chantier conformes Cahier des charges Plans E.P.I. Notices d'utilisations et notices d'entretiens	<ul style="list-style-type: none">- Le matériel est adapté et utilisé correctement- Le choix de l'outillage prend en compte :<ul style="list-style-type: none">- le milieu- les contraintes matérielles- le matériau- l'élément à poser ou à restaurer- L'outillage préparé permet de réaliser le travail demandé- L'outillage préparé prend en compte toutes les contraintes du cahier des charges- Les matériels électro-portatifs et/ou pneumatiques sont vérifiés- Les anomalies sont repérées et signalées avant l'utilisation
U3	C3-8 3 Travailler sur un échafaudage de façade monté	Pour un chantier de ravalement : E.P.C. E.P.I. Cahier des charges Dossier de chantier Affichages obligatoires Plans d'évacuation P.P.S.P.S R408 annexe 5	<ul style="list-style-type: none">- Les anomalies sont repérées et signalées- La structure de l'échafaudage n'est pas modifiée- L'adaptation permet de travailler en toute sécurité- L'organisation du poste de travail permet la pose en respectant les règles d'hygiène et de sécurité

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-8 4 Retailer un élément et/ou l'ensemble in situ	Pour un chantier de ravalement : E.P.I. Cahier des charges Plans Panneaux Outils de traçage	<ul style="list-style-type: none"> - Le tracé est précis, adapté à la façade - Les tracés et points de repère permettent la retaille - Les alignements horizontaux et verticaux sont contrôlés - Les points de repère, nus de référence sont positionnés et tracés - La précision du tracé est en adéquation avec l'existant - Les panneaux et les contre-panneaux sont tracés - L'élément taillé est conforme aux panneaux et repères - L'aspect est en conformité avec l'existant - Conformité à l'esthétique - La planéité, l'équerrage, les cotes, les alignements sont contrôlés après la phase de finition - Le poste de travail est nettoyé - L'outillage est vérifié, nettoyé et rangé
U3	C3-8 5 Rejointoyer	Pour un chantier de ravalement : Matériel de jointoiment E.P.I. Mortier de jointoiment Matériels de protection	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports sont préparés pour être sains, propres et exempts de parties non adhérentes - Le dosage est adapté au support et à la nature du joint - L'aspect est conforme à la finition demandée - L'application du joint doit être réalisée sans débordement, sans taches et sans coulures - Le matériel est entretenu et nettoyé après utilisation - Le poste de travail est maintenu propre - L'environnement est sauvegardé
U3	C3-8 6 Réaliser des raccords	Pour un chantier de ravalement : Pour des raccords goujonnés, scellés, fixés, ... Fiche technique fabriquant Produit de raccord Matériel de préparation Matériel d'application	<ul style="list-style-type: none"> - Les supports sont préparés pour être sains, propres et exempts de parties non adhérentes - La préparation du raccord respecte les données fabriquant - L'application du raccord respecte les données fabriquant - Toutes les phases de préparation et de d'application sont soumises à la validation d'une personne compétente - Le bouchon est intégré à l'existant - L'environnement est sauvegardé et restitué à l'identique
U3	C3-8 7 Nettoyer le matériel de préparation et d'application, le poste de travail	Pour un chantier de ravalement : Matériels et outillages utilisés	<ul style="list-style-type: none"> - Le matériel est entretenu et propre après utilisation.

COMPÉTENCE C3.9	Réaliser des travaux de maçonnerie associés à la pierre
------------------------	----------------------------------------------------------------

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-9 1 Réaliser un raccord	Pour un raccord : <ul style="list-style-type: none"> - d'enduit à proximité de la pierre posée, - de moellons, - d'un liaisonnement avec l'existant, - sur une maçonnerie de briques, - de dallage, - de plâtre Fiche de données de sécurité Matériaux mis en œuvre Outils de mise en œuvre E.P.I.	<ul style="list-style-type: none"> - Le support est préparé - Les phases de risques et les pictogrammes sont compris et interprétés - Le choix du matériau est conforme aux prescriptions - Les mesures de sécurité sont respectées - L'aspect est conforme aux attentes - L'environnement est protégé
U3	C3-9 2 Réaliser un élément de béton armé associé aux éléments en pierre	Pour un ouvrage simple : <ul style="list-style-type: none"> - semelles, - chainages, - linteaux E.P.I. Plans et croquis d'exécution Matériels Matériaux Outils de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> - Le coffrage est adapté aux travaux - L'étalement est conforme aux consignes - Le positionnement des armatures est conforme aux consignes - Les dosages et les proportions sont respectés et conforme aux contraintes du chantier - Le décoffrage est effectué conformément aux consignes

COMPÉTENCE C3.10	Traiter les déchets de chantier
-------------------------	----------------------------------------

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
U3	C3-10 1 Identifier et trier les déchets	Différents types de matériaux Guide de classement de déchets Matériel de tri et de manutention E P I	<ul style="list-style-type: none"> - Les déchets sont identifiés, regroupés par natures et réduits sans erreur - Le choix des matériels et des équipements est correct - Tous les déchets sont triés et stockés
U3	C3-10 2 Stocker les déchets aux endroits prévus	Bennes, containers Plan d'installation de chantier P.P.S.P.S	<ul style="list-style-type: none"> - Les indications sur les bennes et leur localisation sont identifiées - Les zones stockages de liquides et les zones de traitement des effluents sont localisées - Les déchets sont stockés à l'endroit prévu ou adapté à cet usage

C4 : COMMUNIQUER**COMPÉTENCE : C4.1****Transmettre des informations**

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
	C4-1 Transmettre des informations sur son travail	Tous moyens de communications : <ul style="list-style-type: none">- oraux- écrits- numériques	<ul style="list-style-type: none">- Les données fournies sur le travail réalisé sont pertinentes

COMPÉTENCE C4.2:**S'intégrer dans l'entreprise**

Unité	Être capable de	Données - Ressources	Critères d'évaluation
	C4-2 S'intégrer dans l'entreprise, dans une équipe	Règlement intérieur Organigramme de l'entreprise Informations orales ,écrites et numériques	<ul style="list-style-type: none">- Le règlement est respecté- Les relations professionnelles établies sont courtoises et efficaces- Le respect d'autrui et des règles de travail permet l'intégration dans l'équipe

	S5 LES ETAPES DE LA FABRICATION ET DE LA POSE						S6 SANTÉ SECURITÉ AU TRAVAIL								
	S51 Les différents types de taille	S52 Manutention	S53 Techniques d'assemblage et de pose	S54 Les machines de la production	S55 Les outils et les matériels	S56 La maintenance de premier niveau	S57 Organisation de chantier	S61 Principes généraux	S62 Prévention	S63 Conduite à tenir en cas d'accident	manuelles et mécaniques organisation du poste de	S65 Connaissances des principaux risques	S66 Protection du poste de travail	S67 Protection de l'environnement	S68 Risques spécifiques
C1-1 Collecter et analyser des informations															
C1-2 Interpréter des informations Rendre compte															
C2-1 Traduire graphiquement une solution technique					●										
C2-2 Élaborer un document de préparation de travail															
C2-3 Préparer les outillages et les matériels	●	●			●	●	●	●				●	●	●	●
C2-4 Préparer et organiser son poste de travail	●	●		●	●		●	●				●	●		
C3-1 Préparer son travail	●														
C 3-2 Manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé		●	●					●		●		●	●		
C3-3 Débité un bloc, une tranche	●		●	●	●	●						●	●	●	●
C3-4 Usiner un élément à la commande numérique	●		●	●	●	●						●	●	●	●
C3-5 Tailler un bloc	●		●	●	●	●						●	●	●	●
C3-6 Mettre en œuvre des ouvrages neufs												●	●	●	●
C3-7 Poser en restauration - Restaurer		●	●		●		●	●	●	●	●	●	●	●	●
C3-8 Réaliser des travaux de ravalement			●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
C3-9 Réaliser des travaux de maçonnerie associée à la pierre			●		●	●	●	●	●	●	●	●	●	●	●
C3-10 Traiter les déchets de chantier												●	●	●	

SOMMAIRE

SAVOIRS ASSOCIÉS

S 0	ENJEUX ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX 1 - Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement 2 - Domaines d'action dans le cadre du développement durable 3 - Dimension économique 4 - Energies utilisées 5 - Impact environnemental 6 - Fonctionnement thermique du bâti 7 - Réglementation thermique 8 - Implications sur la production du bâti neuf 9 - Implications sur les bâtiments existants
S 1	LES INTERVENANTS 1 - Intervenants dans l'acte de construire 2 - Statut juridique des différents intervenants 3 - Qualifications 4 - Garanties et responsabilités 5 - Différents types de marchés
S 2	COMMUNICATION TECHNIQUE 1 - Expression graphique 2 - Conventions et normes d'expression graphique 3 - Outils informatisés 4 - Réalisation graphique 5 - Expression technique et orale 6 - Moyens d'expression graphiques et plastiques 7 - Histoire de l'art – Notions d'architecture et de styles
S 3	LES OUVRAGES 1 - Ouvrages du bâtiment 2 - Types d'ouvrages de la profession 3 - Histoire des techniques
S 4	LES MATÉRIAUX 1 - Matériaux du bâtiment 2 - Matériaux et produits de la profession
S 5	LES ÉTAPES DE LA FABRICATION ET DE LA POSE 1 - Les différents types de taille 2 - Manutention 3 - Techniques d'assemblage et de pose 4 - Les machines de la production 5 - Les outils et matériels 6 - La maintenance de premier niveau 7 - Organisation de chantier
S 6	SANTÉ et SÉCURITÉ au TRAVAIL 1 - Principes généraux 2 – Identification des dangers et prévention des risques 3 - Conduite à tenir en cas d'accident 4 - Manutentions manuelles et mécaniques, organisation du poste de travail 5 - Connaissance des principaux risques 6 - Protection du poste de travail 7 - Risques spécifiques 8 - Protection de l'environnement

SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS

S 0

Enjeux énergétiques et environnementaux

Dans toutes les interventions, sur des constructions neuves ou existantes, l'ensemble des acteurs est impliqué dans l'obtention des performances attendues aux plans réglementaire et contractuel dans les domaines du respect de l'environnement, de la réduction des besoins en énergie et du développement durable. Le secteur du bâtiment doit apporter une contribution essentielle à l'atteinte des objectifs fixés dans le cadre du Plan Bâtiment issu du Grenelle de l'Environnement.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
S 0.1 – Orientations internationales et nationales sur l'énergie et l'environnement	
<ul style="list-style-type: none">– Engagements internationaux :<ul style="list-style-type: none">- Protocole de Kyoto – 1997- Sommet de Johannesburg – 2002- ...– Orientations européennes :<ul style="list-style-type: none">- Paquet Climat-énergie - 2009- Directives de l'Union européenne- ...– Orientations nationales :<ul style="list-style-type: none">- Loi de programme fixant les orientations de la politique énergétique française - 2005- Grenelle de l'environnement - 2007- Loi Grenelle 1 – 2009- Loi Grenelle 2 – 2010- ...	INDIQUER les objectifs principaux des engagements et orientations relatifs à la lutte contre le réchauffement climatique, la diminution de la consommation d'énergie et la protection de l'environnement
S 0.2 – Domaines d'action dans le cadre du développement durable	
<ul style="list-style-type: none">– Efficacité énergétique– Bâtiment et lutte contre le réchauffement climatique– Urbanisme– Transports– Climat-énergie– Risques, santé et environnement– Réduction des déchets	CITER les principaux domaines d'action des orientations européennes et nationales

S 0.6 – Fonctionnement thermique du bâti	
<ul style="list-style-type: none"> – Répartition des déperditions thermiques – Inertie thermique – Apports gratuits – Renouvellement d'air – Etanchéité à l'air 	INDIQUER les différents types d'apports et de déperditions thermiques.
S 0.7 – Réglementation thermique	
<ul style="list-style-type: none"> – Exigences de performance énergétique – Apports liés à l'occupation – Perméabilité à l'air – Isolation thermique – Apports d'énergie renouvelables – Eclairage naturel – Contrôle des performances énergétiques du bâtiment en service 	INDIQUER les points principaux de la réglementation thermique en vigueur
S 0.8 – Implications sur la production du bâti neuf	
<ul style="list-style-type: none"> – S 0.8.1 – en conception : <ul style="list-style-type: none"> - Objectif global en consommation d'énergie - Garantie de performances - Définition de dispositions constructives particulières - Obtention de labels constructifs – S 0.8.2 – en réalisation : <ul style="list-style-type: none"> - Interventions coordonnées - Etanchéité à l'air - Mise en œuvre des dispositions constructives particulières 	<p>SITUER la contribution des intervenants de la phase de mise en œuvre dans la chaîne de responsabilités de l'acte de construire</p> <p>IDENTIFIER les bonnes pratiques environnementales dans les enjeux économiques et réglementaires du chantier</p>
S 0.9 – Implications sur les bâtiments existants	
<ul style="list-style-type: none"> – S 0.9.1 – Principaux concepts : <ul style="list-style-type: none"> - Diagnostic de performance énergétique - Solutions techniques d'amélioration de l'efficacité énergétique d'un bâtiment - Obtention de labels constructifs – S 0.9.2 – Caractéristiques des ouvrages : <ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre des dispositions constructives particulières 	INDIQUER la contribution des intervenants de la phase de mise en œuvre dans la chaîne de responsabilités de l'acte de construire

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
1 - INTERVENANTS DANS L'ACTE DE CONSTRUIRE <ul style="list-style-type: none"> - Maître d'ouvrage ou client - Coordonnateur de sécurité - Maître d'œuvre : architecte : conception, décoration, étude technique, thermique, acoustique, coordination technique - Entreprise autonome - Entreprise générale pilote - Autres corps d'état - Fournisseurs de produits ou composants - Sous traitants 	CITER les rôles et limites d'intervention de chacun de ces intervenants et les relations entre les intervenants
2 - STATUT JURIDIQUE DES DIFFÉRENTS INTERVENANTS Différentes formes de statuts des entreprises (S.A.R.L., S.A., PME, PMI, entreprises artisanales) Les domaines d'intervention.	CITER la fonction, le statut, le domaine de responsabilité des intervenants.
3 - QUALIFICATIONS Qualifications des personnels, des entreprises	INDIQUER les qualifications des personnels, des entreprises PRÉCISER leurs fonctions.
4 - GARANTIES ET RESPONSABILITÉS <ul style="list-style-type: none"> - Garde de l'ouvrage jusqu'à la réception - Parfait achèvement - Garantie décennale - Responsabilité civile 	DONNER une description simple des responsabilités de l'entreprise.
5 - DIFFÉRENTS TYPES DE MARCHES <ul style="list-style-type: none"> - Publics - Privés - Sous-traitance 	CITER le type de marché de l'affaire traitée.

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - EXPRESSION GRAPHIQUE</p> <p>Les dossiers liés à la construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - plans d'architectes, plan de situation. - Pièces administratives (CCTP...) - Plans d'exécution <p>Le dossier de fabrication et de pose : descriptif, calepin, plan de détail, croquis</p> <p>Les surfaces et les volumes élémentaires, le vocabulaire associé</p>	<p>IDENTIFIER les documents constituant ces dossiers et leurs principales fonctions : A partir des plans : - identifier, localiser, nommer les différentes parties constituant de l'ouvrage</p> <p>DÉCODER les différents dessins d'ensemble, de détail, calepin</p> <p>DÉFINIR les principales caractéristiques (dimensions, formes, ..)</p>
<p>2 - CONVENTIONS ET NORMES D'EXPRESSION GRAPHIQUE</p> <p>Convention de représentation des vues, des coupes, des sections.</p> <p>Convention de représentation du bâtiment</p> <p>Fonctions et relations entre les différents documents (Normes DTU etc...) Documents techniques : catalogues, fiches techniques, aide-mémoire</p> <p>Représentation normalisée des ouvrages, des composants</p> <p>Documents complémentaires : schémas, épures.</p>	<p>EXPLOITER les représentations, les symboles</p> <p>EXPLOITER les codes et le langage des différents dessins (calepin)</p> <p>EXPLOITER les documents normatifs</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques dimensionnelles, géométriques des ouvrages, les liaisons</p> <p>PRÉCISER les spécifications de ces types de traçage</p>
<p>3 - OUTILS INFORMATISÉS</p> <p>Consultation de banques de données et bibliothèques</p> <p>Utilisation d'un logiciel volumique paramétré exact :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonctionnalités d'affichage - modèle numérique 3 D en relation avec son arbre de création. - exploitation d'un modèle numérique pour la représentation et la réalisation (formes, couleurs) - recherche des volumes et des masses 	<p>UTILISER des données informatisées</p> <p>EXPLOITER une maquette numérique pour obtenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des tracés de base (fondamentaux) - des vraies grandeurs

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>4 - RÉALISATION GRAPHIQUE</p> <p>Conventions de représentation</p> <p>Règles de représentation des dessins d'ensemble et de définition.</p> <p><i>Étude de la stéréotomie</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les méthodes de rotation, de rabattement et de changement de plan pour rechercher la vraie grandeur d'une face d'un solide - application à des cas d'architecture : <ul style="list-style-type: none"> • étude des plates-bandes • étude des arcs 	<p>RECENSER les types d'assemblage (appareillage)</p> <p>IDENTIFIER une désignation normalisée relative à des grandeurs</p> <ul style="list-style-type: none"> - linéaires - angulaires - géométriques (forme, jeu, position) - état de surface (tailles NF B 10-1001) <p>CLASSER les critères de choix des surfaces de référence</p> <p>ÉTABLIR la cotation d'éléments sur les plans de détails</p> <p>ÉTABLIR un relevé d'élément</p> <p>UTILISER les moyens adaptés (peigne, photos numériques ...)</p>
<p>5 - EXPRESSION TECHNIQUE ET ORALE</p> <p>Utilisation de vocabulaire technique du métier (oralement, fiches de travaux)</p> <p>Utilisation des moyens techniques de communication</p>	<p>INFORMER son encadrement, le client, les autres corps d'état oralement et par écrit.</p> <p>RENDRE COMPTE par écrit ou par oral a son encadrement de l'état d'avancement des situations professionnelles (anomalies ; planning ;...)</p>
<p>6 - MOYENS D'EXPRESSION GRAPHIQUES ET PLASTIQUES</p> <p>Savoirs fondamentaux : procédés graphiques, chromatiques et volumiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terminologie - Moyens techniques, outils, supports, matériaux, moyens de représentation ou d'expression graphique et plastique <p>Observation, représentation, expression.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Croquis - Volumes - Perspectives - Dessin géométrique - Exploitation d'une ressource documentaire - Productions et supports bidimensionnels et tridimensionnels 	<p>UTILISER les moyens adaptés (prise d'empreintes, peigne...)</p> <p>ESQUISSE les caractères essentiels (croquis à main levée)</p> <p>MATÉRIALISER des proportions, des directions, lignes de construction, ombres et lumières.</p> <p>UTILISER un code de représentation graphique : croquis perspectif, perspectives opérées (conique, maquette, prototype)</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>Organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rythme, juxtaposition, alternance, répétition, inversion, superposition - Équilibre, statisme, dynamisme - Symétrie, asymétrie - Couleurs - Harmonie, contraste - Dominante, tonique <p>Communication graphique</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rendre compte (par un procédé visuel) de ses analyses et constats de façon lisible et exploitable 	<p>MAÎTRISER techniquement les moyens utilisés pour le rendu des rythmes et l'équilibre des formes.</p> <p>TRADUIRE graphiquement les variations quantitatives et qualitatives des ensembles.</p> <p>RENDRE COMPTE de ses analyses et constats de façon lisible et exploitable</p> <p>COMMUNIQUER une information précise</p>
<p>7- HISTOIRE DE L'ART – NOTIONS D'ARCHITECTURE ET DE STYLES</p> <p>Les styles architecturaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chronologie. - Les grandes périodes de l'histoire de l'architecture, les grands mouvements architecturaux <p>Histoire de l'art</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les grandes périodes de l'histoire de l'art (Peinture, Sculpture, Design) - Civilisations de la préhistoire et de l'antiquité - Le Moyen-Age - La Renaissance - Baroque & Rococo - Période classique - XIX° & XX° siècles - Expressions artistiques des contemporains 	<p>NOMMER les éléments architecturaux les plus couramment utilisés</p> <p>CITER les grandes périodes</p> <p>RESITUER l'ouvrage dans un contexte historique et régional avec ses particularités</p> <p>EXPLICITER ces particularités</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - OUVRAGES DU BÂTIMENT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Structures, poteaux, murs de refends - Le clos et le couvert - Isolation - Escaliers - Éclairage - Bardages - Divisions et circulations, planchers, plafonds, cloisons et portes 	<p>INDIQUER et LOCALISER les éléments d'ouvrages courants</p> <p>CITER les différents phénomènes d'échanges thermiques et de transmission phonique</p> <p>CITER leurs fonctions</p>
<p>2 – TYPES D'OUVRAGES DE LA PROFESSION</p> <ul style="list-style-type: none"> - Murs - Piliers - Voûtes - Colonnes - Encadrement de baies - Corniches, balcons et éléments de façade - Revêtements verticaux, de sols - Mobilier - Voirie - Escaliers - Panneaux décoratifs. - Mobiliers urbains - Éléments d'agencement - Monuments funéraires - 	<p>IDENTIFIER LES CARACTÉRISTIQUES :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnelles - Principales - Secondaires <p>DÉCOMPOSER EN :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ensembles - Sous-ensembles - Éléments.
<p>3 – HISTOIRE DES TECHNIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Composition d'un ouvrage ancien - Fonctions - Styles - Contraintes d'intervention - Rénovation, restauration 	<p>IDENTIFIER les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession.</p> <p>IDENTIFIER les méthodes et les techniques pour réaliser l'ouvrage ancien</p> <p>ÉNONCER les techniques et moyens pour réaliser l'intervention</p> <p>ÉNONCER les précautions d'intervention</p> <p>ÉNONCER les moyens de préservation de l'ouvrage et de son environnement</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - MATÉRIAUX DU BÂTIMENT</p> <p>Minéraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pierres et marbres - bétons armés ou non, précontraint, cellulaire - ciment et ses dérivés (fibre-ciment, etc.) - plâtre et ses dérivés - matériaux composés à base de liants hydrauliques : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les mortiers de pose et à joints ▪ Les enduits <p>Métaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Métaux ferreux - Métaux non ferreux - Traitement de surface de ces métaux <p>Matériaux d'isolation et d'étanchéité</p> <p>Bois et ses dérivés</p> <p>Matériaux de revêtement (sol, mur, etc.)</p> <p>Matériaux divers</p> <p>Moyens de protection</p> <ul style="list-style-type: none"> - peinture, galvanisation, métallisation, laquage 	<p>NOMMER les produits d'usage courant</p> <p>CLASSER par familles ou variétés</p> <p>EXPLOITER les fiches techniques et les abaques liés aux caractéristiques physiques des produits</p> <p>INDIQUER l'origine matière</p> <p>IDENTIFIER les matériaux sur dossier ou sur site</p> <p>IDENTIFIER les constituants des mortiers et INDIQUER leurs rôles et fonctions</p> <p>IDENTIFIER les techniques de mise en œuvre des enduits</p>
<p>2 - MATÉRIAUX ET PRODUITS DE LA PROFESSION</p> <p>GEOLOGIE : formation des roches</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes variétés : origine, structure - structure : cristallisation, stratification, fissuration - roches ornementales - défauts et préjudices d'aspect <p>Classification des pierres suivant leur aspect</p> <p>Connaissance des caractéristiques mécaniques, physiques, chimiques des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - porosité, gélivité - dureté - résistance à l'écrasement - transmission des charges - masse volumique - tâchabilité (entretien, protection) <p>Techniques d'extraction</p>	<p>NOMMER les différents types de roches et leurs caractéristiques mécaniques, physiques, chimiques des matériaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - composition - porosité, gélivité - dureté - résistance à l'écrasement - transmission des charges - masse volumique <p>ÉTABLIR les relations entre les propriétés et les contraintes d'utilisation (fonction, usage)</p> <p>NOMMER les techniques d'extraction</p> <p>CHOISIR le matériau en adéquation avec le domaine d'emploi</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 - LES DIFFÉRENTES TAILLES</p> <p>Outils de taille</p> <ul style="list-style-type: none"> - les outillages pour les roches dures - les outillages pour les roches tendres <p><u>Manuelles</u></p> <p>Méthodes de taille :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la taille par épannelage - la taille par équarrissement - la taille directe <p>Les différents aspects de taille</p> <p>Méthodes d'obtention des aspects de taille (rugosité décroissante)</p> <p><u>Mécanisées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - équarrissage et débit - sciages optimisés - polissage - usinage 	<p>IDENTIFIER les différents types d'outils et de matériels</p> <ul style="list-style-type: none"> - manuels - pneumatiques - mécaniques - numériques <p>IDENTIFIER une méthode ou une technique et l'appliquer en respectant la procédure</p> <p>ÉTABLIR des relations entre l'aspect, l'outil et le mode opératoire</p> <p>CHOISIR les outillages adaptés à chaque méthode</p> <p>DÉTERMINER la meilleure procédure pour éviter des pertes inutiles.</p>
<p>2 - MANUTENTION</p> <p>Méthodes de manutention, calage, protection :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un bloc par quartier - une tranche mince - un bloc sur rouleaux - un objet fragile : moulures, sculptures - un bloc avec un diable - un bloc à la main - un bloc avec un palan, un pont roulant - un chariot élévateur - 	<p>CHOISIR les techniques de manutention et de protection des éléments en fonction de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Masse et caractéristiques de l'élément - Déplacement - Destination - Environnement - Matériels (moyens, élingues,...) <p>PRÉCISER les consignes et moyens de prévention et de protection des personnes</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>3 - LES TECHNIQUES D'ASSEMBLAGE ET DE POSE</p> <p>Les différents appareillages</p> <p>Les différentes techniques de poses</p> <p>Les liants:</p> <ul style="list-style-type: none"> - classification des liants suivant leurs composants et le mode de fabrication (température) - classification des liants suivant leur classe de résistance - précautions d'emplois des liants associés aux roches naturelles (adhérence, tâches, retrait) <p>Les colles, mastics et résines</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude des mastics, colles et résines synthétiques : composition, propriétés - utilisation et précaution d'emploi - produits de jointoiement <p>Les produits de protection et d'entretien des roches naturelles</p>	<p>CHOISIR la meilleure méthode à chaque cas proposé</p> <p>CHOISIR une technique de pose en adéquation avec le domaine d'application</p> <p>DÉTERMINER les conditions de mise en œuvre</p>
<p>4 - LES MACHINES DE LA PRODUCTION</p> <p>Les machines de débit à commande manuelle et numérique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la tronçonneuse à chaîne - le fil (diamanté ou à abrasif libre) - la scie alternative (mono-lame et multi-lames) - la débiteuse à disque - la découpe au jet d'eau - <p>Les machines à moulurer</p> <p>Les machines à polir</p> <ul style="list-style-type: none"> - machine à transmission (flexible, hydraulique, pneumatique) - polissoir à genouillère - polissoir automatique (à faces ou chants plats, autres...) - polissoir tunnel - polisseuse de sol <p>Les machines à traitement de surface</p> <ul style="list-style-type: none"> - flammeuse - éclateuse - sableuse - 	<p>ÉNUMÉRER les différentes machines utilisées dans le travail des roches ornementales</p> <p>CITER les différentes machines à polir</p> <p>METTRE en relation les outils et machines avec le type de travail à effectuer</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>5 - LES OUTILS ET MATÉRIELS</p> <p>Les outils manuels de taille Les outils d'implantation et de traçage Les outils de contrôle,</p> <p>Les outillages portatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> - outils de tronçonnage - outils de surfacage - <p>Les abrasifs : naturels et artificiels, caractéristiques (forme, granulométrie)</p> <ul style="list-style-type: none"> - les meules : leurs caractéristiques et leurs utilisations - les disques à tronçonner 	<p>CITER les outils et leurs fonctions</p> <p>CITER les différents outillages portatifs, leurs caractéristiques et règles d'utilisation.</p> <p>CITER les différents abrasifs, leurs caractéristiques et domaines d'utilisation.</p>
<p>6- LA MAINTENANCE DE 1er NIVEAU</p> <ul style="list-style-type: none"> - utilisation des fiches techniques des constructeurs - graissage, lubrification, entretien 	<p>UTILISER les fiches adaptées à la machine</p> <p>VÉRIFIER l'entretien des machines utilisées couramment</p>
<p>7 - ORGANISATION DE CHANTIER</p> <p>Les matériels d'accès</p> <ul style="list-style-type: none"> - échafaudages de pieds - échafaudages roulants - plates-formes élévatrices - monte-charges - tours <p>Le stockage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - organisation rationnelle et en sécurité d'un parc de stockage - stockage des blocs, tranches et dalles <p>Le tri des déchets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - normes de tri de déchets - classification des déchets - conditions de tri - matériels 	<p>DEFINIR les caractéristiques des éléments et leur fonction.</p> <p>RESPECTER les normes et les règles d'utilisation en vigueur.</p> <p>DÉTERMINER les meilleures techniques de stockage des matériaux.</p> <p>RESPECTER les règles de tri et les normes en vigueur</p>

Connaissances (Notions, concepts)	Limites de connaissances
<p>1 PRINCIPES GÉNÉRAUX</p> <p>LES ACTEURS DE LA PREVENTION Dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le CHSCT, le coordonnateur de sécurité Les institutionnels : OPPBTP, médecine du travail CARSAT, Inspection du Travail</p> <p>RÉGLEMENTATION (Article L-4121-2 du code du travail) Les principes généraux de prévention (Article L-4131-1 du code du travail) Le devoir d'alerte Le droit de retrait</p>	<p>ÉNONCER les missions générales de ces acteurs, repérer un l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité</p> <p>CITER les Principes Généraux de prévention (PGP), les conditions d'exercice du droit de retrait</p> <p>ENONCER les objectifs du devoir d'Alerte</p>
<p>2 IDENTIFICATION DES DANGERS ET PREVENTION DES RISQUES</p> <p>Analyse des situations de travail et identification des dangers</p> <p>Analyser les risques (Fréquence, gravité des dommages)</p> <p>Proposition de solutions de préventions</p> <p>Document Unique d'évaluation des risques.</p>	<p>IDENTIFIER les différentes sources de Danger dans une situation de travail</p> <p>LISTER les risques par ordre d'importance</p> <p>ENONCER les mesures de prévention et de protection adaptées aux risques constatés</p> <p>APPLIQUER les consignes et mesures découlant du D.U.</p>
<p>3 CONDUITE À TENIR EN CAS D'ACCIDENT</p> <p>Protéger, alerter (examiner et secourir)*</p>	<p>*Programme de formation Sauveteur Secouriste du Travail</p>
<p>4 MANUTENTIONS MANUELLES ET MÉCANIQUES, ORGANISATION DU POSTE DE TRAVAIL</p> <p>Évaluation des manipulations et manutentions Choix des équipements de manutentions mécaniques Règles d'économie d'effort Organisation et optimisation du poste de travail</p>	<p>*Programme de formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique.</p>
<p>5 CONNAISSANCE DES PRINCIPAUX RISQUES</p> <p>Travail en hauteur</p> <p>Risque électrique</p>	<p>IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur (échafaudage, garde-corps, nacelles, ...)</p> <p>SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.</p> <p>REPERER les risques de contact avec un élément sous tension (coffrets ouverts, isolants défectueux, lignes aériennes, enterrées et encastrées, ...)</p> <p>SIGNALER les situations de voisinage avec la tension.</p>

<p>Risque chimique et poussières</p> <p>Élingues et levage</p> <p>Machines portatives électriques et pneumatiques, Appareils sous pression</p>	<p>REPERER les produits toxiques ou dangereux (décodage des étiquettes) LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés</p> <p>CHOISIR et vérifier les élingues et appareils adaptés au levage IDENTIFIER les ancrages et équilibrer la charge UTILISER les gestes de guidage conventionnels</p> <p>CHOISIR et vérifier la machine adaptée à la tâche ASSURER la maintenance de 1^{er} niveau (nettoyage et changement de consommables) SIGNALER les éléments défectueux</p>
<p>6 PROTECTION DU POSTE DE TRAVAIL protection, signalisation, blindage</p>	<p>VERIFIER les éléments de protection de son poste de travail REPERER la signalisation de sécurité du chantier (poste du casque, circulation ...)</p>
<p>7 RISQUES SPECIFIQUES Chariot élévateur</p>	<p>Règles d'utilisation des engins de catégorie 9 (Engin de manutention, Chariot élévateur de Chantier ou tout terrain). Recommandation CNAMTS R372 ® Modifiée (Engins de chantier)</p>
<p>8 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT Évacuation des déchets : tri, stocks, élimination sur place et évacuation Nettoyage et remise en état des lieux Nuisances sonores et fumées</p>	<p>REPERER les circuits d'élimination des déchets du chantier</p> <p>CONTROLLER l'élimination des fluides</p> <p>IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage</p>

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

1. Objectifs :

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont mises en œuvre dans les activités définies par le référentiel des activités professionnelles.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

La période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de chantier réel et d'intervenir sur des ouvrages existants.

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines sur un cycle de deux ans. Deux semaines spécifiques s'y ajoutent ; organisées par l'établissement de formation, elles ont pour objet la préparation des attestations de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), de Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP).

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

2. Durée et modalités :

2.1. Candidats relevant de la voie scolaire :

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes séquences de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus (cf. 1.).

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n° 25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 - B.O. n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire, et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel du bâtiment et des travaux publics précise les modalités et le contenu des formations en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus (cf. 1).

2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de quatorze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur du diplôme.

DÉFINITION DES UNITES DU DIPLÔME

La définition du contenu des unités constitutives du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles activités et compétences professionnelles sont concernées. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

**TABLEAU DE MISE EN RELATION
COMPÉTENCES / UNITÉS**

COMPÉTENCES		U1	U2	U3
C1	C1-1 Collecter et analyser des informations	X		
	C1-2 Interpréter des informations, rendre compte	X		
C2	C2-1 Traduire graphiquement une solution technique	X		
	C2-2 Renseigner un document de préparation du travail	X		
	C2-3 Préparer les outillages et les matériels		X	
	C2-4 Organiser son poste de travail		X	
C3	C3-1 Préparer son travail		X	
	C3-2 Manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé		X	
	C3-3 Débiter un bloc, une tranche		X	
	C3-4 Usiner un élément sur machine à commande numérique		X	
	C3-5 Tailler un bloc		X	
	C3-6 Mettre en œuvre des ouvrages neufs			X
	C3-7 Poser en restauration – Restaurer			X
	C3-8 Réaliser un ravalement			X
	C3-9 Réaliser des travaux de maçonnerie associés à la pierre			X
	C3-10 Traiter les déchets de chantier			X
C4	C4-1 Transmettre des informations		X	
	C4-2 S'intégrer dans l'entreprise		X	

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité Tailleur de pierre			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) enseignement à distance - candidats individuels	
de certificat d'aptitude professionnelle						
Épreuves	Unité	Coef.	Modes	Durée	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES						
EP 1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF (*)		Ponctuel écrit	3 h
EP2 – Réalisation d'un ouvrage	UP2	9(1)	CCF		Ponctuel pratique	21 h (2)
EP3 – Mise en œuvre d'un ouvrage	UP3	4	CCF		Ponctuel pratique	4 à 7 h
UNITÉS GÉNÉRALES						
EG1 – Français et Histoire-Géographie	UG1	3	CCF		Ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 – Mathématiques-sciences	UG2	2	CCF		ponctuel écrit	2 h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF		ponctuel	
Épreuve facultative : Langue vivante (3)	UF		ponctuel oral	20 mn	ponctuel oral	20 mn

(*) Contrôle en cours de formation

(1) dont coefficient 1 pour la Prévention Santé Environnement

(2) dont 1 h pour la Prévention Santé Environnement

(3) Seuls les points au-dessus de 10 sont pris en compte pour la délivrance du diplôme. L'épreuve n'est organisée que s'il est possible d'adjoindre au jury un examinateur compétent. Cette épreuve est précédée d'un temps égal de préparation.

DÉFINITION DES ÉPREUVES

ÉPREUVE 1 :
Coefficient : 4

Analyse d'une situation professionnelle

UP1

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la préparation de son intervention. A partir d'un ensemble de documents décrivant un ouvrage à réaliser (dimensions, constitution, contexte, moyens techniques), le candidat est conduit à analyser une situation professionnelle et à proposer l'organisation de son intervention.

Il s'agit d'identifier les divers intervenants prévus, d'énoncer les caractéristiques essentielles de l'ouvrage, de traduire graphiquement des informations, de préparer les tracés professionnels d'exécution, d'organiser son poste de travail et les cheminements d'accès, de prévoir les matériels nécessaires, de vérifier les matériaux prévus.

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- Préparer son intervention
- Organiser son poste de travail
- Repérer des éléments dans un calepin.
- Utiliser un mode opératoire.
- Réaliser une fiche de débit.
- Réaliser un croquis en perspective.
- Analyser les caractères formels d'un style à l'aide de textes et de schémas.
- Exécuter un croquis à main levée.

Les ouvrages traités sont des ouvrages simples et courants de la profession.

Les documents fournis correspondent au dossier d'exécution.

● Contenu de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U1 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C1.1 Collecter et analyser les informations,
- C1.2 Interpréter des informations – Rendre compte
- C2.1 Traduire graphiquement une solution technique
- C2.2 Elaborer un document de préparation du travail

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité avec la définition de l'ouvrage
- le respect des consignes et prescriptions,
- la pertinence des solutions proposées,
- la prise en compte des règles d'hygiène et de sécurité,
- l'exactitude des informations transmises,
- la qualité de communication graphique.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→1) Evaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve écrite d'une durée de trois heures

Elle a lieu en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins deux formats A3.

Le sujet comporte un " dossier d'exécution des ouvrages " sur lequel il s'appuie. Ce dossier est constitué des documents contractuels, écrits et graphiques, qui précisent les solutions techniques retenues par les concepteurs, le maître d'ouvrage et l'entreprise. Il comporte :

- un calepin

- un mode opératoire
- des extraits de catalogues techniques,
- une documentation technique liée aux matériels ou aux matériaux
- des photos
- des données informatiques
- des dessins architecturaux
- des échantillons

Ce dossier est complété par la description du contexte d'intervention et de la situation professionnelle de référence.

→ 2) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées dans l'établissement de formation dans la deuxième partie de la formation et dans le cadre des activités habituelles de formation. Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs. Chaque situation d'évaluation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s).

La proposition de note finale est transmise au jury.

● Finalités de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant la réalisation d'un ouvrage courant de la profession.

A partir de documents définissant l'ouvrage (ou la partie d'ouvrage) le candidat organise matériellement son poste de travail, et réalise tout ou partie de l'ouvrage constitué dans une roche ornementale

● Contenu de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U2 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C2-3 Préparer des outillages et des matériels
- C2.4 Organiser son poste de travail
- C3-1 Préparer son travail
- C3-2 Manutentionner un bloc, une tranche, un élément taillé
- C3-3 Débiter un bloc, une tranche
- C3-4 Usiner un élément sur machine à commande numérique
- C3-5 Tailler un bloc
- C4.1 Transmettre des informations
- C4.2 S'intégrer dans l'entreprise

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition,
- l'emploi de techniques adaptées,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la bonne utilisation des moyens,
- la bonne organisation du poste de travail,
- le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

□ → I) évaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve pratique d'une durée de vingt heures.

A partir de données techniques telles que :

- un dessin à l'échelle 1/1,
- des gabarits,
- un calepin,
- des photos,
- des données informatiques,

le candidat sera conduit à :

- Effectuer un travail de taille
- Contrôler son ouvrage
- Reproduire des gabarits

→ II) Évaluation par contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième partie de la formation.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation, l'autre en milieu professionnel au cours de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

La durée de chaque situation d'évaluation est au moins égale à la durée de l'épreuve passée sous la forme ponctuelle sans excéder le double de celle-ci.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s). La proposition de note finale est transmise au jury.

1) Situation d'évaluation en centre de formation

Elle est organisée dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat.

Prévention Santé Environnement	coefficient 1
---------------------------------------	----------------------

1 - Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les compétences du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème et/ou l'approche par le risque
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer des mesures de prévention adaptées
- Agir de façon efficace face à une situation d'urgence

L'évaluation porte notamment sur :

- Règles d'hygiène
- Règles d'ergonomie
- Organisation et optimisation du poste de travail
- PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique)

En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

2 - Modalités d'évaluation :

a) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de première année de formation l'évaluation par sondage des compétences des modules 1, 2 et 3, santé, consommation et parcours professionnel. Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

- deuxième situation d'évaluation :

Elle permet au cours de la deuxième année de formation l'évaluation par sondage des compétences du module 4, environnement professionnel. Elle est constituée de deux parties :

- une évaluation écrite d'une durée de 1 heure portant sur l'ensemble du module à l'exception des situations d'urgences. Elle prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- une évaluation pratique prenant en compte les résultats obtenus lors de la formation de base au secourisme ou du recyclage SST.

Pour les candidats en situation de handicap, une adaptation de cette évaluation pratique doit être proposée sous forme orale ou écrite.

L'évaluation écrite est notée sur 8 points, l'évaluation pratique sur 2 points.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20) 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, correspondant l'une aux modules 1 à 3, l'autre au module 4. Chaque partie comporte plusieurs questions sur chacun des modules.

Première partie : Le sujet sur 10 points comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. A partir d'une situation de la vie professionnelle ou quotidienne, le candidat doit notamment appliquer une démarche d'analyse.

Deuxième partie : Le sujet comporte lui-même deux parties :

- l'une notée sur 8 points prend appui sur une situation professionnelle accompagnée d'une documentation. Elle permet d'évaluer l'application de la démarche d'approche par le risque et les connaissances relatives à l'environnement professionnel.
- l'autre notée sur 2 points permet d'expliquer la conduite à tenir dans une situation d'urgence.

En ce qui concerne l'évaluation d'un risque professionnel, elle pourra porter sur un risque dont l'étude n'est pas obligatoire. Dans ce cas, le candidat disposera de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

Les ouvrages concernés sont des ouvrages simples.

● Objectif de l'épreuve :

Cette épreuve doit permettre de vérifier les compétences du candidat concernant les tracés professionnels liés à la fabrication et la mise en œuvre d'un ouvrage

Ces compétences sont liées aux activités professionnelles suivantes :

- réaliser une épure
- réaliser un calepin
- réaliser des gabarits

● Contenu de l'épreuve :

Cette épreuve porte sur tout ou partie des compétences repérées U3 dans le référentiel de certification et des savoirs technologiques qui leur sont associés :

- C3.6 Mettre en œuvre des ouvrages neufs
- C3.7 Poser en restauration – Restaurer
- C3.8 Réaliser un ravalement
- C3.9 Réaliser des travaux de maçonnerie associés à la pierre
- C3.10 Traiter les déchets de chantier

● Évaluation :

On prendra plus particulièrement en compte :

- l'emploi de techniques adaptées,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la bonne utilisation des moyens
- la précision du travail

● Modes d'évaluation :

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

→I) Évaluation par épreuve ponctuelle :

Épreuve pratique d'une durée de 4 heures à 7 heures.
Elle se déroule sur un chantier.

→II) Évaluation par contrôle en cours de formation :

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation dans la deuxième partie de la formation.

L'une des situations d'évaluation a lieu dans le centre de formation, l'autre en milieu professionnel au cours de la formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Un professionnel au moins y est associé.

Chaque situation fait l'objet d'une proposition de note établie conjointement par l'équipe pédagogique et le(s) professionnel(s) associé(s). La proposition de note finale est transmise au jury.

1) Situation d'évaluation en centre de formation :

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année civile de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

2) Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

La synthèse de l'évaluation a lieu en fin ou à la suite de la période de formation en milieu professionnel, en présence le cas échéant du candidat.

EG1 Français et Histoire- Géographie et Education civique

Coefficient 3

Objectifs

L'épreuve de français et d'histoire – géographie - éducation civique permet d'apprécier :

- les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

Modes d'évaluation :

ÉVALUATION PAR CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION :

L'épreuve de français et d'histoire – géographie- éducation civique* est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire – géographie- éducation civique.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury

A - Première situation d'évaluation

- Première partie (français)

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui, soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc.).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc., cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

- Deuxième partie (histoire-géographie- éducation civique)

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudié dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement. Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

B) Deuxième situation d'évaluation

- Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

- Deuxième partie (histoire-géographie- éducation civique)

Se référer à la deuxième partie de la situation n° 1. Seule la dominante change (histoire ou géographie- éducation civique).

ÉVALUATION PAR ÉPREUVE PONCTUELLE – 2 HEURES +15 MINUTES:

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie- éducation civique), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

1) Première partie (français)

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours, soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes), soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

2) Deuxième partie (histoire – géographie - éducation civique)

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...). Un de ces documents peut comporter une dimension civique en lien avec le programme d'éducation civique.

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

EG2 Mathématiques – Sciences physiques et chimiques

Coefficient 2

Modes d'évaluation :

Évaluation par contrôle en cours de formation :

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques et chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel.

Pour les candidats préparant un baccalauréat professionnel en trois ans, les premières séquences sont organisées avant la fin du deuxième semestre de la formation et les deuxièmes au plus tard à la fin du troisième semestre de la formation.

Pour les autres candidats les premières séquences doivent être organisées avant la fin de la première moitié de la formation et les deuxièmes au cours de la seconde moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme un sondage probant sur des compétences du référentiel. Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel.

Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec les sciences physiques et chimiques, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10

Elles s'appuient sur une ou deux activités expérimentales composées d'une ou plusieurs expériences (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur).

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille de compétences qui lui permet d'évaluer les

connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Evaluation par épreuve ponctuelle :

L'épreuve d'une durée de deux heures, notée sur 20 points, comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Partie Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des capacités et connaissances mentionnées dans le référentiel de CAP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

- Partie Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

• Première partie

Un exercice restitue une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte court et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

• Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

→Instructions complémentaires pour l'ensemble des types d'épreuves (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies. Ce point doit être précisé en tête des sujets.

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

→**Remarques sur la correction et la notation**

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

EG3 Education physique et sportive

Coefficient 1

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles et la note de service n° 09-141 du 8 octobre 2009 relative à l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

Epreuve facultative de langue vivante

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

Arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image), soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.

TABLEAU DE CORRESPONDANCE D'ÉPREUVES

<p>Certificat d'aptitude professionnelle Tailleur de pierre - Marbrier du bâtiment et de la décoration</p> <p>(arrêté du 25 octobre 2002 modifié)</p> <p>Dernière session 2014</p>	<p>Spécialité Tailleur de pierre de certificat d'aptitude professionnelle</p> <p>défini par le présent arrêté</p> <p>1^{ère} session 2015</p>
EP1 - Analyse d'une situation professionnelle	EP1 - Analyse d'une situation professionnelle
EP2 - Réalisation d'ouvrages courants	EP2 - Réalisation d'un ouvrage
EP3 - Réalisation de tracés professionnels	